70e anniversaire

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Volume 70 No 6 Saint-Boniface, le vendredi 6 mai 1983

Plumes en moins

■C'est officiel: le ministre des transports a cédé sur plusieurs points dans sa tentative de modifier les tarifs du Nid-de-Corbeau qui affectent le transport dans l'Ouest.

Boni recrute

■Boni Co-op lance une campagne de recrutement qui vise l'adhésion de 200 nouveaux membres.

Dansez, maintenant

■Les Danseurs de la Rivière-Rouge accusent un déficit dû au voyage en France et connaissent des problèmes de relève. Ce qui ne les empêche pas de voir l'avenir en grand.

French Milieu

■Le sort du français au Manitoba dépend-t-il de 30 000 Franco-Manitobains ou de 80 000 bilingues? Voir l'OPINION.

Recense Man

■Le taux d'assimilation dans province atteint les 21,6 pour cent. Mais plus que jamais, nous avons les moyens de lutter, selon le président Léo Robert de la SFM.

La première

■Dans son INTERROGATION, Claude Blanchette dit pourquoi il est bon que la première communion soit un événement.



Les Éducateurs étaient studieux

Les responsables des 650 Éducateurs franco-manitobains étaient satisfaits de la participation à la 15e assemblée annuelle, où les délégués se sont inquiétés de questions pédagogiques, sans oublier la dimension politique.



Solidarité!

Plusieurs centaines de Manitobains se sont rassemblés le 1er mai devant le palais législatif de Winnipeg pour la manifestation de la Fête internationale du travail, "May Day", organisée par les universités et la Coalition socialiste du Manitoba. "Solidarity for Jobs and Peace" dit la pancarte.

OPINION



Une photo qui donne la synthèse de la situation du français au Manitoba depuis dix ans: pourquoi le Franco-Manitobain snobberait-il les efforts du francophile qui veut créer un "French milieu in South Winnipeg"? (Photo de Dave Johnson, Winnipeg FREE PRESS, jeudi 27 avril, page 4.)

Les derniers temps de la SFM

Petit train va loin... C'est ce qu'on peut dire des 50 ans de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba et des 15 ans de la Société franco-manitobaine qui l'a remplacée.

Les francophones de la province se sont regroupés et organisés à des moments critiques de leur existence collective. D'abord en 1869 avec Louis Riel quand Ottawa a voulu transformer la vie de la colonie sans consulter. Puis en 1916 lorsque les droits scolaires ont été abolis par Winnipeg. Puis dans une certaine mesure en 1968 quand sont apparus à l'horizon libéral les rêves d'un bilinguisme canadien.

Depuis les 50 pour cent de 1870, la population francophone n'a cessé de diminuer. 1971: 40 000 Franco-Manitobains s'assimilent au taux cruel de 34 pour cent. 1981: 31 000 s'intègrent au taux encore alarmant de 21,6 pour cent, a dit le recensement (Voir l'article sur le sujet.) En 1983, nous sommes sans doute déjà moins de 30 000, soit 3 pour cent de la population. Et cela n'a rien d'étonnant, les sociologues avaient prédit pire...

Paradoxalement, les moyens que s'est donnée la communauté francophone sont de plus en plus impressionnants. Depuis vingt ans se tiennent des centaines de réunions par semaine et un certain nombre d'organismes sont créés à chaque année. Une poignée de leaders se battent pour du "pouvoir" à huis clos.

D'ici quelques mois, tout au plus un an, des services en français dans les régions où l'on en fait la demande seront fournis par le gouvernement provincial, services qui s'ajouteront à ceux déjà disponibles au niveau fédéral. Il est question que certains conseils scolaires et certaines municipalités emboîtent le pas...

Que restera-t-il alors comme mandat à la SFM qui, comme l'AECFM, a été créée dans le contexte de la persécution dans le but de sauvegarder la langue et de récupérer des droits violés? Avec la crédibilité de ses chefs et la tenacité de ses troupes, le bras éducatif et politique des Franco-Manitobains aura bientôt réussi au niveau de la récupération des droits. Mais quand l'assimilation fait les ravages que l'on connait, il faut reconnaitre l'échec au chapitre de la conservation linguistique.

Pourtant au Manitoba, 80 000 personnes se sont affichées bilingues en 1981, soit 1,2 pour cent de moins qu'en 1971. En clair: pendant que les francophones deviennent anglophones, les anglophones deviennent francophones! Dans cinq ans, les trois quarts des étudiants en français dans la province seront inscrits dans les programmes d'immersion, disent les statistiques.

Les immersés aussi ont de la culture: ils portent la ceinture fléchée, comme nous, à l'occasion.

Ce qu'il reste donc à faire à la SFM, c'est de renverser les mécanismes psychologiques de l'assimilation, puisqu'il ne restera plus (ou à peu près plus) de cause extérieure. Mais pour mettre à profit l'attitude du majoritaire chez les francophones, ne serait-il pas plus sûr de compter sur 80 000 bilingues que sur 30 000 Franco-Manitobains en voie de disparition? Pourquoi le Franco-Manitobain snobberait-il les efforts du francophile qui veut créer un "French milieu in South Winnipeg"?

Le Collège universitaire de Saint-Boniface acceptera les étudiants de l'immersion, les secondaires des écoles désignées françaises les acceptent déjà dans la petite guérilla pour remplir les classes. Bien que, dans les principes, chacun s'acharne à nier les effets de l'éclatement social qui a caractérisé les bouleversements dans les centres francophones (comme les autres) dans les années 60.

Les immersés ont aussi de la culture: ils dansent avec nos Danseurs, ils font du théâtre dans nos troupes, ils chantent dans nos boites à chanson, ils votent à nos assemblées annuelles, ils s'abonnent et participent à nos journaux... Ils portent même la ceinture fléchée, comme nous, à l'occasion. On semble avoir besoin d'eux pour la relève.

Le seul regroupement de francophones qui risque d'être suivi dans les années à venir sera sans doute celui qui sensibilisera les 80 000 parlant français et plus aux services que les autorités se sont engagées à offrir. Le français est officiel pour un million de Manitobains!

Nous arrivons à un autre temps fort collectif: il est de moins en moins acceptable de penser en minoritaire.

Jean-Pierre DUBÉ

Pas de bilinguisme dans l'interculturalisme

Du 22 au 24 avril 1983, résonnait le glas aux oreilles des Franco-Manitobains qui, se souvenant des promesses qui leur avaient été faites il y a un an, croyaient encore que le bilinguisme voulait dire égalité dans tous les domaines, y compris le pluralisme culturel!

Dans un pays bilingue, comment a-t-on pu faire accroire aux immigrants que le "multiculturalism" se célébrait dans l'une des deux langues officielles, mais pas dans l'autre? Pour le savoir, il fallait se rendre à l'hôtel Northstar Inn du 22 au 24 avril 1983, alors qu'était constitué le "Intercultural Committee of Manitoba".

S'il se trouvait de rares Canadiens français qui, après s'être vu refusés l'accès aux Conseil exécutif du Comité, assistaient à ces séances, ils auront eu l'occasion unique de voir leur culture reléguée au rang de l'une des mille et une ethnies d'Afrique, d'Asie ou d'Europe.

Ils auront pu se rappeler, non sans ironie, que le 20 novembre 1982, les Franco-Manitobains réunis au Centre culturel de Saint-Boniface avaient demandé au gouvernement manitobain que l'anglais et le français fussent placés sur un pied d'égalité dans le cadre du pluralisme culturel. Certes, avec un gouvernement qui se dit démocratique, nul ne s'attendait à être mis si brutalement en face des faits accomplis!

Nous avons déjà signalé dans d'autres articles quelles étaient les conséquences désastreuses du multiculturalisme dans l'enseignement du français. Il est intéressant de remarquer que le gouvernement manitobain emploie dans ce domaine les mêmes tactiques qu'il a utilisées dans la création unilatérale du "Intercultural Committee". Il s'est efforcé en effet d'ignorer totalement les propositions faites en juin dernier par la Division scolaire de Winnipeg pour l'enseignement prioritaire du français et de l'anglais dans les écoles primaires.

Les résultats sont concluants: ce sont maintenant les langues afro - asio - européennes qui remplacent le français dans certaines écoles du Manitoba. Il ne saurait non plus être question d'incorporer le français dans les programmes obligatoires de l'enseignement secondaire!

Par ailleurs, le ministre de l'éducation du Manitoba rejetait dernièrement les projets de réformes universitaires présentés par le SEFHQ, adhérant ainsi au point de vue du président de l'Université de Winnipeg, selon lequel l'emploi de professeurs francophones titulaires dans le département de français constituerait un acte de discrimination raciale!

Dans ces circonstances, on pouvait difficilement s'attendre à ce que les séances du 22 au 24 avril eussent lieu dans les deux langues officielles - ne fût-ce que pour rester dans un ambiance pluri-culturelle. Le 19 mars 1983, fête canadienne de la Saint-Joseph, nous adressions un cri d'alarme à quelques représentants de la Société franco-manitobaine qui étaient tentés d'accepter le pluralisme culturel sans égalité.

Aujourd'hui, devant les faits accomplis, c'est plutôt le glas d'une espérance qui devrait tinter! Seules des mesures exceptionnelles pourraient sauver le français!

Parmi ces mesures, citons l'intervention du ministre fédéral du multiculturalisme auquel nous avons fait appel le 4 mars dernier; le nomination d'urgence de nos ministres canadiens-français aux postes de l'éducation et des affaires culturelles, l'entreprise immédiate des réformes scolaires et universitaires qui s'imposent.

Espérons que nos dirigeants (ou les membres de l'Opposition) se rendront enfin compte de la gravité de la situation!

André Leyssac
Président général de la SEFHQ
le 25 avril 1983

Les réceptionnistes sont des femmes

Barb Stanford
Commission des droits
de la personne du Manitoba

Mme Stanford:

Veuillez trouver ci-incluse une annonce sexiste qui a paru dans La LIBERTÉ du 15 avril 1983.

Nous nous sommes rendues à la maison Avant-Garde le 18 avril, dans le courant de l'après-midi, afin d'interroger les responsables au sujet de la dite annonce. Voici en résumé le rapport de l'entretien en style indirect provenant de la part de Lise Boily:

"Ayant apporté avec moi un exemplaire de La LIBERTÉ, j'ai demandé à M. René Fontaine si la maison Avant-Garde cherchait expressément une femme pour remplir les fonctions du poste indiqué à la page 23. Il a répondu que c'était un poste de réceptionniste et que normalement, les postes de réceptionnistes sont remplis par des femmes.

J'ai donc avancé l'accusation de sexisme, laquelle a semblé surprendre M. Fontaine qui répondit que c'était bel et bien le droit d'un patron de préciser (dans une annonce) le sexe de l'employé(e) requis(e). Lorsque je lui ai informé que cela allait à l'encontre de la loi, il a paru choqué et a insisté qu'il ne voyait absolument rien de sexiste dans l'affaire.

Je lui ai expliqué brièvement le concept du sexisme en lui disant que la maison Avant-Garde devrait changer son annonce. Il a répété que c'était leur droit de demander une femme et qu'il ne s'inquiétait guère de l'aspect légal de la chose. Voyant la futilité de dialoguer, je lui ai dit de s'attendre à recevoir des téléphones ou des lettres à ce sujet. Il a répété en haussant les épaules et fronçant les sourcils qu'il n'avait rien à s'inquiéter."

Vous constaterez sûrement, comme nous, qu'un tel exemple de sexisme ne peut être supporté dans une société qui se dit protectrice des droits de la femme. Il nous paraîtrait juste que la maison Avant-Garde et le journal La LIBERTÉ se trouvent dans l'obligation de payer une certaine amende (à notre avis, aucune somme ne serait trop élevée) laquelle irait dans le coffret des femmes défavorisées sur le marché du travail. Nous vous prions de prendre en main cette cause et de redresser l'abus le plus tôt possible.

Lise Boily
Roberte Boily
Saint-Boniface, Manitoba
le 20 avril 1983

Pour les innocents du monde

Mme Odette Jobin,

En guise de clarification pour les innocents du monde, je voudrais jeter un peu de lumière sur les termes "orgie" et "don".

D'abord, je crois qu'on manque de subtilité à ne pas reconnaître la connotation implicite de l'énoncé "orgie" employé dans la lettre des Mlles Dubé. Le Petit Robert pourra sûrement, chère Madame, vous inspirer sur ce point-là.

En second lieu, en relisant l'Opinion de La LIBERTÉ du 17 décembre (ce que vous auriez dû faire), il faut conclure que vos "dons" à Oxfam, Care ou Mère Thérèsa n'y sont que pour vous disculper de vos abus. On donne d'une main afin de reprendre doublement de l'autre. C'est tout comme le confessional: on fait le ménage afin de pouvoir resalir!

Au lieu de vous précipiter dans une situation (en publiant votre lettre à La LIBERTÉ du 22 avril 1983), il faudrait que vous réexaminiez la valeur de vos dons et de vos mots afin de ne plus commettre d'erreurs de sens et d'abus; et de vous informer afin de comprendre les sources du triste sort du Tiers-Monde et comment on y contribue innocemment tous les jours.

Et pour ceux qui n'ont toujours pas compris, on pourrait demander à la rédaction de faire reparaître l'article paru avant Noël. Si cela ne suffit pas, il y a d'autres sources d'information. Si encore vous ne voyez pas, je vous offre mes sympathies.

Encore plus végétarien que les autres.

Gérard Dubé
La Broquerie, Manitoba
le 25 avril 1983

Un autre pas pour Lionel Fréchette

Le 16 avril 1983, à 10h00, il y avait grande joie à la paroisse Cathédrale lorsque Monseigneur Antoine Hacault venait conférer à un des nôtres, un laïc, le premier ordre mineur, celui de lecteur qui lui donne le pouvoir de transmettre la parole.

Il s'agit de Lionel Fréchette, paroissien exemplaire, toujours prêt à rendre service par ses conseils et directives judicieux ou tout autre aide. À l'église, il seconde les oeuvres, les prêtres partout où le besoin s'en fait sentir.

Il est dit qu'en arrière de tout grand homme il y a une femme; Angela, sa fidèle épouse, est bien cette femme-là pour Lionel Fréchette.

Ce premier ordre mineur est aussi le premier pas de sa montée pour être plus près du Seigneur afin de prendre sa place de choisie. Nous sommes heureux et fiers de ce choix.

Nous écouterons la parole qu'il nous transmettra avec grande attention et intérêt.

Que nos prières unies aux tiennes t'accompagnent tous les jours.

Emma Ayotte
Saint-Boniface, Manitoba
le 16 avril 1983

Les pages culturelles: 16 et 17



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)247-4823.

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$00 partout ailleurs au Canada, et 25$00 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

REPÈRES

Chantal Sibilleau va bien

Selon les dernières indications, la jeune Chantal Sibilleau repose dans un état très satisfaisant au University Hospital de Minnéapolis où elle a subi une greffe de foie le 30 avril. Le coût précis de l'intervention chirurgicale n'est pas encore connu. Il varierait entre 50,000$ à 125,000$. N'appelons que l'assurance-maladie manitobaine va couvrir les trois-quarts des frais. Le montant des dons privés obtenu pour faciliter l'opération de Chantal Sibilleau se chiffre à environ 22,000$.

Non à Morgentaler

Le Dr Morgentaler avait indiqué qu'il ouvrirait sa clinique d'avortement le 5 mai, même si la province refuse d'accorder le statut d'hôpital, ce que le ministre de la santé, Laurent Desjardins, a fait. Toutefois, en annonçant sa décision, le ministre a indiqué qu'il ferait des recommandations qui pourraient entraîner une expension des installations pour des avortements thérapeutiques dans les hôpitaux de la province.

250,000$ pour Borowski

Indiquons par ailleurs que le procureur général, Roland Penner, a décidé de suivre la procédure judiciaire normale si le Dr Morgentaler ouvre sa clinique. La voie normale étant d'attendre son ouverture et de lancer ensuite une enquête sur les plaintes reçues. Du côté des partisans anti-avortement, il faut signaler qu'ils ont pour l'instant ramassé plus de 250,000$ pour payer les coûts juridiques entraînés par la contestation des lois canadiennes sur l'avortement par Joe Borowski. Selon Joe Borowski, la voie juridique, qui pourrait l'amener en Cour suprême, pourrait coûter jusqu'à 750,000$.

De l'aide aux fermiers

Finalement, l'Association de survie agricole n'aura pas réussi à sauver un fermier de Portage-la-Prairie, Bruce Payne, qui est endetté de 700,000$. Entre temps, un comité spécial du gouvernement provincial est maintenant prêt à offrir un service de counselling aux agriculteurs qui se trouvent en difficultés financières. Les membres du comité aideront surtout les fermiers dans leurs négociations avec les institutions financières. Il n'est pas question de verser de l'argent des contribuables dans les cas désespérés.

Durant le premier trimestre de l'année, 115 agriculteurs canadiens ont déclaré faillite, un chiffre comparable à l'an dernier. 12 faillites ont été enregistrées au Manitoba, soit une hausse de cinq pour cent par rapport à la même période l'an passé.

La Commission du blé ignore le francophone

Bien qu'il y ait 26,000 francophones qui vivent à la campagne dans les Prairies, cela n'a pas suffit pour que la Commission canadienne du blé reconnaisse la nécessité de publier ses livrets d'autorisation dans les deux langues officielles. Selon Maureen Hunter, la directrice du Conseil d'administration de la Commission, le petit nombre de fermiers francophones dans l'ouest canadien ne justifie pas la dépense qu'exigerait un service bilingue. Les francophones devront se contenter des services bilingues existants, tel le service d'information par téléphone.



Me Léo Teillet

Le Festival va restructurer

Le Festival du Voyageur traverse une nouvelle crise financière. La dette s'élèverait à quelque 100,000$, et le conseil d'administration a décidé de mettre à pied huit employés.

Selon le président du Festival, Me Léo Teillet, les signes de difficultés étaient "évidents en septembre". Plusieurs facteurs ont joué, dont le retard de six mois de l'ouverture du Rendez-Vous. Le conseil d'administration du Festival a tenu des réunions d'urgence. Des décisions sont attendues très prochainement. Chose certaine: "On restructure en entier. On veut faire une planification totale, à court et à long terme" a affirmé Léo Teillet. À suivre.

D'autres routes mauvaises

Le nombre des routes manitobaines ayant besoin de réparations est à la hausse, avoue le ministre du transport, Sam Uskiw, qui ajoute toutefois que la province n'a pas l'argent nécessaire pour maintenir son réseau routier en bon état. Selon ses chiffres, 1,600 kilomètres de route doivent subir des réfections, et probablement près de 5,000 kilomètres d'ici 5 ans. Soulignons que le budget de remise en état des routes a été réduit de 10 millions de $ cette année, par rapport à l'an dernier.

Le canola en manque

Si les fermiers des Prairies ne se décident pas ce printemps à cultiver plus de deux millions d'hectares de canola (cinq millions d'acres), il n'y aura pas suffisamment de canola pour répondre à la demande des chaînes d'alimentation canadiennes et des acheteurs japonais.

Les Éducateurs font face à des

"Il y a du pain sur la planche" a lancé Paul Fort, le nouveau président des Éducateurs franco-manitobains (EFM) à la centaine de personnes, dont plus de 60 délégués, qui assistait à la 15e assemblée annuelle de l'agence francophone de la Manitoba Teachers Society. Du pain, mais aussi de sérieuses inquiétudes.



Les Éducateurs franco-manitobains ont adopté un plan d'action détaillé pour cette année.

Les Éducateurs franco-manitobains sont surtout préoccupés par deux choses: les droits des profs qui enseignent en français et la qualité de l'éducation française. Dans le contexte manitobain, cela veut dire que l'action des EFM doit être à la fois politique et pédagogique pour être efficace.

"Les Éducateurs franco-manitobains prennent de plus en plus conscience de l'importance de se politiser" affirme Paul Fort, professeur au Collège Louis-Riel, qui a été élu sans concurrence à la présidence. Toutefois, il ajoute dans le même souffle: "Mais il ne faut pas mettre de côté l'aspect pédagogique, qui est aussi très important".

Car le malheur pour les EFM, c'est qu'il ne suffit pas qu'ils produisent des définitions d'école française, d'école d'immersion, qu'ils organisent des activités culturelles comme Manif 82 pour encourager l'utilisation du français dans les écoles. Ils faut qu'ils défendent continuellement leur position, notamment auprès de leurs collègues anglophones de la Manitoba Teachers Society.

"On n'a pas de voix"

Comme l'explique Thérèse Gobeil-Cameron, la présidente sortante: "Nous devons agir avec la MTS, car les EFM ne sont pas autonomes. Ils faut transmettre nos préoccupations à l'exécutif de la MTS, qui est d'ailleurs très sympathique à nos revendications".

Une chance. Parce que des préoccupations et des revendications, les EFM n'en manquent pas. Au niveau du Bureau de l'éducation française (BEF), par exemple. Le rôle du BEF, en gros, c'est de fournir des appuis techniques pour aider les divisions scolaires à enseigner le français, l'immersion, le core french.

L'inquiétude des Éducateurs franco-manitobains réside dans le manque d'effectifs du Bureau pour accomplir sa tâche,

Les EFM ont décidé...

Ce qui caractérise une réunion annuelle des Éducateurs franco-manitobains, c'est la super-organisation. Normal, après tout, puisque les EFM, comme "bras francophone" de la Manitoba Teachers Society, sont un organisme franco-manitobain de professionnels.

Chaque année, les délégués des profs adoptent une série de résolutions qui constituent le plan d'action pour le nouvel exécutif. les résolutions proviennent des différents comités (formation des enseignants, immersion, perfectionnement professionnel, publicité...) mis sur pied après chaque assemblée annuelle.

Les EFM ont, entre autres, résolu d'entreprendre les démarches nécessaires pour augmenter la représentation des Éducateurs au Conseil provincial de l'éducation française, à celui de l'immersion et au Comité aviseur des programmes, trois entités créées par le Bureau de l'éducation française.

Côté promotion du français, une Manif 83 n'a pu être organisée, mais le comité travaille à un plan de trois ans qui comprendra des activités culturelles s'adressant aux écoles françaises, et qui devrait déboucher sur une Manif 86, qui regroupera tous les élèves des écoles françaises. Pour ce qui concerne la langue de communication des EFM, du nouveau: il a été résolu que toutes les activités planifiées pour les membres se déroulent en français.

préoccupations politiques et pédagogiques

qui augmente de jour en jour, puisque le français est en demande croissante, notamment en immersion. Plus précisément, l'inquiétude provient du fait que la ministre de l'éducation estime que le personnel en place au Bureau est suffisant.

Dans son discours, Thérèse Gobeil-Cameron s'est donc posée la question: "Faudra-t-il exercer une pression politique qui fera en sorte que la ministre sera réceptive à nos demandes?" La réponse est évidemment oui. D'autant plus qu'à chaque assemblée annuelle des EFM, on rappelle plus ou moins diplomatiquement que le BEF n'a pas les moyens d'offrir un soutien optimum.

Sujet alarmant

Pour convaincre Maureen Hemphill que le BEF est à court de personnel, Paul Fort envisage un "plan d'action conjoint avec la MTS". Ils pourront toujours lui demander au passage si elle compte inclure des définitions de l'école française et l'école d'immersion dans l'Acte scolaire. Vive les promesses électorales.

Une autre préoccupation capitale pour les Éducateurs franco-manitobains, c'est le regroupement, au niveau local, des profs qui oeuvrent en français. Car si "l'exécutif **provincial** de la MTS (...) nous appuie", note Thérèse Gobeil-Cameron, il "reste à faire un travail énorme auprès des associations **divisionnaires** de la MTS".

"Ce qui arrive, précise la présidente sortante, c'est qu'au plan local on n'a pas de voix. Tout se passe en anglais. Or on a des droits et des besoins qui devraient être respectés". C'est pourquoi les EFM poussent les profs qui enseignent en français à se regrouper au niveau local.

Autre sujet "alarmant" évoqué à la réunion, et dont les enseignants soucieux de la qualité de l'éducation parlent depuis plusieurs années: la disponibilité des profs.

Avis aux commissaires

Thérèse Gobeil-Cameron, devant la baisse d'inscription dans les écoles anglaises et la forte hausse dans les programmes d'immersion, a été très claire: "Le déplacement des enseignants d'un système à l'autre peut occasionner des sérieux problèmes. Les EFM craignent que certains enseignants aient des lacunes sérieuses au plan linguistique (...)".

De plus: "(...) l'implantation de programmes d'immersion dans la région urbaine fait en sorte que les régions rurales et éloignées ont beaucoup de difficultés à retenir leurs enseignants bilingues. C'est donc difficile d'assurer de la continuité et un certain élan au programme".

C'est pourquoi "Les EFM croient fermement que la coopération interdivisionnaire doit exister si l'on veut offrir de meilleurs services aux enseignants. (...) Le perfectionnement des maîtres en français dans plusieurs régions ne sera réalisable que lorsque deux ou trois régions se regrouperont pour organiser leurs journées pédagogiques. Il est donc impératif de passer à l'action dans un avenir rapproché". Coopération interdivisionnaire! Avis aux commissaires d'écoles...

Parmi les grandes préoccupations des EFM, ont retrouve aussi la nécessité de la création de nouvelles structures qui donneraient aux francophones le contrôle de leur éducation. À ce sujet, les EFM se proposent de travailler étroitement avec les autres organismes qui travaillent sur ce dossier important.

Si les Éducateurs rencontrent Maureen Hemphill à propos du BEF, ils pourront toujours lui glisser aussi un mot là-dessus...

Bernard BOCQUEL



Une nouveauté importante cette année pour les EFM: le président ne consacrera pas le tiers de son temps de prof à sa tâche, mais la moitié. Aussi, le conseil est très largement renouvelé. Tous les postes, à l'exception de la présidence, ont nécessité des élections avant d'avoir un(e) titulaire.

Sur la photo, on reconnaît: Marcel Dégagné, Carole Browning, Patrick Le Madec (conseillers); Thérèse Gobeil-Cameron (présidente sortante), Georges Druwé (vice-président), Paul Fort (président), Edmond Labossière (conseiller), Simone Parent (secrétaire), Pauline Gagné (trésorière). Absentes: Claudette Lussier et Yolande Legras.

Les YMCA invitent...

Les YMCA du Canada invitent tous les Canadiens et Canadiennes à venir leur rendre visite à l'occasion de la Semaine nationale de l'activité physique, qui aura lieu du 15 au 23 mai 1983. Cette semaine d'accueil, parrainée par Condition physique Canada, marquera la première Semaine nationale de l'activité physique à être tenue au Canada, et donnera à tous l'occasion d'apprendre à quel point ils peuvent tirer profit d'une activité physique bien pensée.

"Faites-le au YMCA" est le slogan de la semaine, et il y a plus de cent trente YMCA d'un bout à l'autre du Canada. Tous les Canadiens et les Canadiennes de tous les âges y sont invités à participer. La variété des activités physiques y est extraordinaire. Elles diffèrent selon les YMCA, mais, en chaque endroit, reflètent les demandes des participants. Le directeur du Bureau des sports et de l'éducation physique des YMCA du Canada (situé à Ottawa), M. Don McCuaig, rapporte que les YMCA offrent ou enseignent à travers le pays plus de cent différentes activités physiques.

Le YMCA est sans doute un organisme unique en son genre. Il a été fondé en Angleterre, en 1844, et s'est développé au point qu'aujourd'hui le mouvement est actif au sein de 99 pays. En Amérique du Nord, le premier YMCA a été fondé en 1851, à Montréal.

125 personnes à l'assemblée annuelle de la FAFM

La Fédération des aînés à la recherche de sécurité

En 1980, la Fédération de l'âge d'or voyait son statut questionné, son bilan déficitaire et son personnel remercié. Trois ans, une Fédération et une Alice Labelle plus tard, les coffres sont regarnis, le membership est à la hausse et les activités nombreuses. Mais toujours pas de sécurité.

C'est pourquoi la présidente sortante, Alice Labelle, ne s'est pas gênée dans son rapport, devant les quelque 125 aînés présents, de qualifier de "grave problème" l'absence d'un soutien administratif permanent. Car même si la Société franco-manitobaine assure depuis trois ans un minimum de services de secrétariat et de coordination (l'agent Ronald Valois est prêté à la FAFM à temps partiel), il est possible que la Fédération se retrouve encore une fois sans les moyens.

En effet, a dit Mme Labelle, "nous n'avons aucune assurance que la personne qui nous aide aujourd'hui, tout aussi bien que l'aide de la SFM, seront là demain, parce qu'il n'y aurait plus de fonds disponibles. Je crois que nous, les aînés, vivons déjà trop dans l'insécurité..."

Des deux programmes d'aide du fédéral, Nouveaux Horizons et le Secrétariat d'État, il semble qu'aucun ne veut offrir de garanties: "Nous avons fait des démarches, avons obtenu des entrevues spéciales... Après de longs mois d'attente, nous attendons toujours". Après l'assemblée, Mme Labelle a fait savoir qu'elle avait pu rencontrer le député de Saint-Boniface, Robert Bockstael, et qu'il avait décidé de plaider la cause de la Fédération à Ottawa.

Du côté finances, la FAFM a montré qu'elle était sérieuse et responsable: le rapport financier indique un surplus au 31 mars de plus de 20 000$. Cela s'explique du fait que certaines dépenses ont été engagées pour les prochains mois. La présidente sortante est néanmoins claire: "On a travaillé très fort".

Quelques-uns des projets en voie de réalisation ont subi des contretemps en raison de l'incendie qui a rasé les bureaux de la SFM en janvier: une partie des archives a été détruite, la majorité des romans sur cassettes a brûlé et une part des documents rassemblés en vue de la production d'un recueil de chansons a disparu. Le "chansonnier" paraîtra toutefois à l'automne.

Parmi les autres activités au calendrier de la FAFM, on a fait état des voyages au Québec, à Hawaï, et en Europe, des visites des clubs au niveau provincial, et les soirées à l'occasion de Noël et du Festival du Voyageur. Un total de 17 clubs d'aînés participent aux événements.

On tentera aussi d'augmenter au cours de l'année les memberships individuels en ramenant à 50 ans l'âge qu'il faut atteindre pour participer. Un amendement à la constitution a, par conséquent, été adopté.

"Continuons à bâtir"

L'autre modification au règlements cette année consacre le poste de président(e) sortant(e) avec droit de vote. Alice Labelle va donc continuer à siéger à l'exécutif de la Fédération, après trois ans à la présidence. Un mandat que les membres ont apprécié puisqu'ils lui ont remis une plaque en guise de remerciement.



Quelques-uns des participants à l'assemblée annuelle de la FAFM.

Les élections ont porté Hélène Brick, Claire Gauthier, Lilliane Hébert, toutes de Saint-Boniface, et Norbert Toupin (Saint-Léon) à la direction de la FAFM. Marie-Josephe Fisette (La Broquerie) et Alice Labelle assureront la continuité. Le nouveau conseil se réunira dans les prochains jours pour fixer le poste de chacun à l'exécutif.

La présidente sortante s'est engagée à poursuivre plusieurs dossiers: les voyages, les tournées d'animation des clubs locaux et les liens avec les organismes du côté anglophone. Alice Labelle poursuivra également des projets qui lui tiennent particulièrement à coeur: la représentation au Conseil consultatif national et la direction du Club Eclipse 79 de Saint-Boniface, lequel s'est lancé dans une saison très mouvementée.

La réunion annuelle s'est déroulée sous le thème "Continuons à bâtir".

Jean-Pierre DUBÉ



Le conseil d'administration de la FAFM: on a travaillé fort.

Le fédéral donnera 151 675$ pour les services en français

Le gouvernement du Manitoba recevra une somme de 151 675$, à titre d'appui pour cinq projets visant l'amélioration et l'extension des services offerts à la population francophone du Manitoba, a annoncé Robert Bockstael, député de Saint-Boniface, au nom du secrétaire d'État du Canada, Serge Joyal.

Une bonne part de ce montant sera affectée au projet de traduction et de publication des lois provinciales pour en accélérer la réalisation. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'objectif consistant à pouvoir offrir dans tout le pays les services judiciaires dans les deux langues officielles. Le reste de cette subvention servira à engager et former le personnel requis pour la traduction de divers documents d'intérêt public.

Cette aide du gouvernement fédéral fait suite à un accord de partage des frais et représente 50 pour 100 des dépenses réelles directement engagées pour la réalisation des cinq projet en question:

1. **Communications avec le public** - Augmenter l'effectif du Bureau des traductions et améliorer ainsi l'efficacité des services au public francophone.

2. **Traduction de publications** - Traduire des publications d'intérêt général pour les rendre disponibles dans les deux langues officielles.

3. **Traduction simultanée** - Défrayer les coûts de formation et salaires d'interprètes pour l'Assemblée législative et les cours de justice.

4. **Traduction des textes de loi** - Faire traduire en français, par l'université de Moncton et par des pigistes, les lois et règlements de la province.

5. **Publication des textes de loi** - Une première partie de la codification des lois les plus importantes sera publiée.

Lorette

Du tir au poignet

Soyez du nombre le samedi, 14 mai, quand l'hôtel Dawson sera le lieu de la compétition de tir au poignet, sanctionnée par la "Manitoba Arm Wrestling Association".

Il y aura des compétitions pour les hommes et les femmes, dans différentes catégories, qui seront déterminées par le poids des participants.

Des trophées seront accordés aux gagnants de chaque catégorie. Les gagnants de ces joutes, qui sont aussi sanctionnées par la "Canadian Arm Wrestling Association" et la "World Arm Wrestling Association" seront éligibles à participer au championnat provincial.

Les champions provinciaux iront au championnat canadien, qui aura lieu au mois de novembre à Edmonton.

De là, les champions du Canada iront aux championnats du monde au Costa Rica. Pour ceux qui sont intéressés à participer, le coût est de 10$, et il faut se faire peser officiellement entre midi et 13h00.

La première lutte commencera à 14h00, samedi le 14 mai. Pour plus de renseignements, contactez l'hôtel Dawson au 878-3103.

Lilliane LANSARD

Une résolution des "Braves"

Le Comité exécutif de balle a tenu une réunion le 27 avril dernier. Une résolution fut adoptée pour que la date du tournoi soit fixée les 11 et 12 juin prochain.

Le samedi sera le "mixed Orthodox slow pitch" et le dimanche "Men's fastball tournament". Seules les catégories C et D sont acceptées. Pour de plus amples renseignements, téléphonez au 878-3704 à Lorraine Laramée, la secrétaire-trésorière.

Lynn Roch déléguée

Lynn Roch fera partie d'une délégation de douze personnes de la circonscription de Provencher au congrès national du parti Conservateur au mois de juin.

Ce congrès, qui aura lieu à Ottawa, a pour but d'élire un Chef national. Mme Roch, comme les autres représentants, fut élu le 26 avril quand l'association P.C. de Provencher a tenu son assemblée de sélection à Ile-des-Chênes. Mme Roch appuie la candidature de Joe Clark. Elle est confiante que M. Clark sera le gagnant.

Gisèle Loyer présidente du Comité

L'assemblée annuelle du Comité culturel de Lorette a eu lieu le 19 avril 1983.

Les membres qui quittent le comité sont: Alma Désautels, présidente sortante; Isabelle Chartrand, trésorière sortante et Rose-Marie Couture.

Et voici la liste du nouveau conseil exécutif: Gisèle Loyer, présidente; Alma Désautels, vice-présidente; Agathe Lacroix, trésorière; Lucille Robert, secrétaire; conseillères: Adèle Danais, Lorraine Hamilton, Michèle de Rocquigny, Rachelle Kiazyk, Rachelle Boisvert et Lise Lavack.

Pour l'année 83-84, le comité aimerait offrir des cours de yoga, danse aérobique, fabrication de marionnettes, et de nouveau, des billets pour le Cercle Molière. Si vous avez d'autres suggestions, n'hésitez pas à contacter Agathe Lacroix au 878-3087 ou Gisèle Loyer au 878-3509.

Une invitation des Mini-Franco-Fun

Les Mini-Franco-Fun de Lorette auront une journée porte-ouverte le mardi, 10 mai de 9h30 à 11h00.

Un appel à toutes les mamans avec des enfants d'âge préscolaire, qui seraient intéressées à se joindre au groupe en septembre.

Le local est situé au 159, rue Johnson.

INTERROGATION

C'est bon qu'il en soit ainsi. Mais...

La première des communions! Tout un événement! Oui, tout un événement dans nos paroisses, dans nos écoles et dans nos familles. Et il est bon qu'il en soit ainsi.

Bon qu'il en soit ainsi parce que cet événement s'inscrit dans la foulée du sacrement du baptême, ce sacrement par lequel une personne entre dans la famille des enfants de Dieu par la vie de Jésus, ce sacrement qui est un premier pas d'une longue histoire qui conduira la personne jusqu'au Royaume de Dieu notre Père.

Bon qu'il en soit ainsi parce que cet événement est un appel toujours renouvelé par le Seigneur Ressuscité à venir partager le Pain de Vie, Pain qui nourrit nos vies et qui nous transforme en véritable fils et filles du Père.

Bon qu'il en soit ainsi parce que cet événement se célèbre en Église, dans la grande communauté des croyants rassemblée au nom du Seigneur Jésus pour célébrer les merveilles de Dieu notre Père.

Bon qu'il en soit ainsi parce que cet événement est un moment intense de vie familiale où les membres d'une seule famille se retrouvent unis de coeur et de foi autour de la Table du Repas pour recevoir un seul et même Pain qui donne la vie.

Bon qu'il en soit ainsi parce que cet événement vient marquer, dans la croissance d'une personne, une étape importante qu'elle pourra librement revivre aussi souvent et aussi longtemps qu'elle le voudra.

Bon qu'il en soit ainsi parce que cet événement vient porter à son sommet le cheminement d'un groupe d'enfants en deuxième année, petite Église au coeur de la grande Église, petit peuple en marche vers la plus grande de toute les fêtes.

Oui, il est bon qu'il en soit ainsi.

Et pourtant, il est des choses qui me laissent sur ma faim, qui me rendent bien mal à l'aise.

Mal à l'aise parce que je me demande si nous prenons suffisamment conscience que cet événement est LA PREMIÈRE des communions, ce qui veut dire qu'elle est le début d'une longue lignée et donc, en quelque sorte, la moins importante de toutes.

Mal à l'aise parce que nous mettons tellement d'efforts à la préparer et je me demande si nous aurons autant d'ardeur pour préparer la dixième des communions, la centième des communions, la millième des communions.

Mal à l'aise parce que je sens que pour plusieurs ceci demeure un événement dans le temps sans aucune suite, une fête importante mais qui n'ouvre pas sur des lendemains prometteurs.

Mal à l'aise parce que je vois des parents se morfondre pour faire de ce jour un jour extraordinaire avec toutes les préparations que ceci exige et ces mêmes parents ne rien faire pour préparer leur enfant à la deuxième des communions, à la quinzième des communions.

Mal à l'aise parce que tant et tant de parents se plaignent que leurs enfants ne comprennent rien à la messe alors que ces mêmes parents font si peu pour aider leur enfant à vivre cet événement en le préparant en famille à la maison, en échangeant sur ce qui s'est vécu à la suite...

Mal à l'aise parce que plusieurs parents s'approcheront de la Table du Repas pour faire plaisir à leur enfant alors que ce geste correspond peu à un engagement de longue durée.

Oui, aussi bon que soit cet événement, j'en demeure pas moins un brin mal à l'aise!

Claude BLANCHETTE, ptre

Boîte à Louis-Riel

La boîte à chansons "C'est la fête" se prépare au Collège Louis-Riel. Chansons, pièces musicales et monologues se succéderont à un rythme accéléré.

Depuis quelques mois, musiciens et chanteurs répètent des chansons qui témoignent de leur joie de vivre et c'est à l'occasion du printemps qu'ils organisent cette fête, qui se déroulera les 12, 13 et 14 mai, à 20h00, Salle Gabriel-Dumont.

Les gagnants Aurèle-Séguin

Lillianne Cormier, auteur-compositeur-interprète de Moncton, N.B., et François Viau, auteur-compositeur de Clarence Creek, Ontario, ont remporté cette année les prix du Concours Aurèle-Séguin.

Le Concours Aurèle-Séguin est un concours annuel national organisé par la Fédération culturelle des Canadiens-Français en collaboration avec le Conseil de la Vie française en Amérique, qui vise à découvrir, à encourager et à promouvoir les jeunes talents d'auteur, de compositeur et d'interprétation de la relève francophone hors-Québec.

Un défilé de mode aux allures printanières

Un parfum de nature qui s'éveille, un beau dimanche ensoleillé, un grand nombre de jeunes filles aux fraîches frimousses vêtues de mode printanière, quoi de plus fallait-il pour mettre la juste note à notre défilé de mode qui avait lieu, le 1er mai, en notre salle paroissiale?

Un grand nombre d'intéressés défilèrent à tour de rôle pour admirer le beau travail de nombreux artistes, tant à l'aiguille, qu'au pinceau. Il y avait même quelques articles de travail en bois, de meubles rafraîchés et rembourrés à neuf, de mosaïque, etc...

Enfin, les murs et les nombreuses tables étalées avaient une allure toute rafraîchie, parées de tant de nouveautés. Quelques plantes vivaces ainsi qu'un certain montage de bouquets de fleurs artificielles enjolivaient le tout.

Lucille Sarrasin, en charge du cours de couture, donné pendant les soirées d'hiver, introduisit ses 5 élèves: Lise Beaudry, Lucille et Suzanne Bérard, Juliette Parent et Lise Deurbrouck. Elles vinrent à tour de rôle présenter les ensembles qu'elles confectionnèrent durant le cours tant pour elle-même ou leurs petits, qui accompagnèrent leur maman à l'occasion.



Le groupe des Highlights de Saint-Jean-Baptiste.

La chorale des Highlights de Saint-Jean, dirigée par Soeur Patricia Doyle, a assuré l'aspect musical.

Léola Parent, présidente du comité culturel rendit les éloges et remerciement bien mérités à tous les nombreux participants à la fête tout en faisant remarquer qu'un auditoire aussi nombreux ne pouvait rester inaperçu.

Si pour quelques-unes de nos nouvelles couturières, l'expérience fut un peu ce que le proverbe dit: "Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage", rien ne paraissait en ce beau dimanche, et les résultats étaient tout en leur faveur.



Lucille Bérard avec le petit Gérard

Roland Parent élu à la Coop, qui fait bien

La réunion de la Coopérative de Saint-Joseph, réunissait une quarantaine de membres qui vinrent une fois de plus constater que c'est l'union qui fait la force et que si nous allons toujours de l'avant, c'est grâce à la coopération des 162 membres actifs.

D'après les statistiques pour l'année 1982-83, du 17 octobre 1982 au 31 janvier 1983, les ventes étaient de 1,204,705$ avec un profit de 36,223$.

Si on se reporte aux donnés depuis le 17 octobre 1944, date de l'Incorporation de la Coopérative de Saint-Joseph, l'on peut constater qu'il y a eu des hausses et des baisses, mais comme dans toutes organisations, il faut s'attendre à cela et sans se frustrer pour autant, car à bien y penser, les gens qui font leurs affaires à la coopérative sont en grand nombre des fermiers ou des cultivateurs et si leur entreprise est affectée par la température, le gel, l'inflation, etc... c'est tout le reste qui s'en ressent et les magasins sont inclus, comme tant d'autres entreprises de vente.

Au élection, Roland Parent a été élu directeur pour remplacer Aimé Rémillard, sortant de charge.

Les gagnants des prix d'entrée: Léola Parent et Gilbert Parent.

Membres du Conseil administratif: président - Henri Damphousse;secrétaire - Bernard Sarrasin; directeurs - Étienne Brais, Raymond Delorme et Roland Parent.

Marie SARRASIN

Notre-Dame-de-Lourdes

Près de 2,000$ pour le coeur

Les élèves et les professeurs de l'École élémentaire ont participé au projet "Sautons en coeur" le 15 avril. La somme de 1,938.74$ a été prélevée par ces participants qui ont "si bien sauté".

La réalisation de ce projet est due à l'institutrice Diane Payette, qui a sensibilisé les élèves, tandis que son succès est dû à l'enthousiasme extraordinaire des étudiants.

Le résultat fut cond non seulement le prélèvement d'une somme considérable pour la Fondation manitobaine du coeur, mais aussi une meilleure connaissance de la part des élèves de l'importance de se maintenir en bonne forme physique. Le travail de ces derniers mois a ainsi mené à bonne fin.

Plusieurs personnes ont aussi aidé avec l'organisation, la publicité, les commandes, les reçus pour impôts, la collecte des argents, et le travail de la journée même. Elles sont Paulette Crampton, Monique Chabbert, Rolande Bazin, Huguette Vanden Bussche, Marie-Anne Comte, Viviane Evans. Elles aussi, ont beaucoup facilité la réalistion de ce projet.

90 pour cent de la somme prélevée a été envoyée à la Fondation manitobaine du coeur, tandis que le 10 pour cent sera utilisé par l'école pour promouvoir les activités de culture physique.

Denis BIBAULT

Festival de musique et visite d'écrivain

Un bon nombre d'étudiants de l'École élémentaire ont été à Swan Lake afin de participer au Festival de Musique de la Division scolaire de la Montagne.

Le Festival a eu lieu les mardi, mercredi et jeudi, 3, 4 et 5 mai. Les élèves ont participé soit dans les catégories de danses folkloriques (maternelle, 1ère, 3e, 4e et 5e années), choeurs de chants (1ère, 2e, 3e et 4e années), flûtes à bec (5e année), chorale (des élèves des 3e, 4e et 5e années). Les institutrices Colette Parent et Diane Payette ont préparé les étudiants et les ont accompagné au Festival.

Par ailleurs, l'écrivain québécoise Christiane Duschênes a visité les étudiants de l'École élémentaire le mardi 26 avril 1983.

Elle leur a parlé de son métier, a raconté des histoires, a même composé des histoires avec les plus jeunes.

La visite de cet écrivain de passage au Manitoba à l'occasion de la semaine du Festival national du livre, a été fortement apprécié par les élèves et les professeurs.

Saint-Boniface

Avis aux amateurs de football

L'Association de Football de Saint-Boniface invite tous jeunes garçons âgés de 10 ans à 18 ans, intéressés à jouer au football cette année, à s'enregistrer au McOuat Fieldhouse au 928, rue Maginot, près de l'Arène Maginot. L'inscription prendra place le 25 mai, le 23 juin et le 27 juillet entre 18h30 et 20h30.

Aussi, il y aura une assemblée générale au McOuat Fieldhouse, le 31 mai à 19h30 pour tous les parents intéressés.

Sam LEMOINE

Peau neuve pour le Club des Pionniers

Après être passé au travers d'hiver mouvementé avec démissions, comité intérimaire, nouvelle constitution, etc., le Club des Pionniers a semblé vouloir se renouveler lors de son assemblée annuelle le 19 avril.

Dirigée par M. Cogsman, du ministère provincial des loisirs, la réunion a entendu et accepté les rapports habituels avant de passer aux élections du comité 1983. Le nouvel exécutif comprendra Simone Lavallée à la présidence et Paul Duval à la vice-présidence, avec Berthe Ayotee comme secrétaire et Thérèse Sabourin comme trésorière, tous aidés des conseillers Jeannine Fillion, Athella Lafond, Robert Barnabé et Ephrem Bruneau.

D'après l'atmosphère à la réunion, il semble bien que les membres du Club veulent reprendre sur le bon pied le travail accompli par l'ancien exécutif et par le comité intérimaire. Allez, tout le monde à la roue!

Berthe AYOTTE
Florent BEAUDETTE

Gaétan Ayotte, fils de Rhéal et Élise, de Saint-Jean-Baptiste, partira à la fin du mois travailler avec les Pères Blancs en Zambie. Comme ce sera pour deux ans, parents et amis sont invités à un thé servi de 14h30 à 17h00 le dimanche 15 mai à la salle Centenaire.

Letellier

Carmelle Houle présidente de la LFC

Les membres inscrites au 20e Congrès diocésain à Transcona le 14 et 15 mai prochain se rencontreront à deux reprises afin de préparer un numéro au programme récréatif du samedi soir.

Elles sont d'accord à y apporter un contribution unique qu'à y composer un verset à la chanson thème. Ceci a été décidé à la réunion annuelle de la LFC le 27 avril.

La préparation d'un kiosque à Morris est en marche; hommes, dames et jeunes, sortez votre pinceau et votre marteau; les clous et la peinture est gracieuseté de la ligue. Votre imagination et bénévolat sont indispensable.

L'aspect le plus sérieux de la réunion a été l'engagement, promesse récitée par le nouvel exécutif pour l'année 1983-84, que voici: présidente, Carmelle Houle; ex-présidente, Thérèse L. Bouchard; secrétaire, Lise Cienflone; trésorière, Yvette Fontaine; comités: social, Yvette Damphousse; éducation, Thérèse Bouchard; spirituel, Solange Leclair; publicité, Noëlla Jubinville; et recrutement, Thérèse Jutras.

Yvette FONTAINE

Calendrier

Le 6 mai, concours d'élocution régional du Club 4-H, à la salle Mémorial de Letellier à 19h00.

Les 9 et 10 mai, session pour les parents sur l'éducation de la foi, animée par Sr Lise Marleau SNJM, au couvent de Saint-Jean-Baptiste; de 9h00 à 16h00.

Le 25 mai, réunion générale mensuelle de la Ligue féminine catholique à 20h00.

Le 3 juillet, réception-rencontre avec l'abbé Edmond Fontaine de la Louisiane, débutant avec la messe dominicale de 10h00.

Les 20 au 25 juillet, projet-spécial-communautaire, coordonné par la LFC de Letellier au Stampede de Morris.

Croix-Rouge

Un grand succès pour la collecte annuelle à Saint-Jean-Baptiste: 1,776.50$.

Cours de soins à domicile

Offerts par l'Ambulance Saint-Jean et le Centre de ressources de Saint-Jean-Baptiste, les cours donnés par Madeleine Baril sont terminés. Dix-huit personnes en sont diplômés et sauront servir la communauté dans l'avenir.

Chevaliers de Colomb

Le projet de l'année: une souscription pour fournir à l'hôpital de Morris un moniteur cardiaque. Le coût approximatif? 10,000$. Eh bien, au 25 avril, plus de 11,000$ avaient été ramassés et plusieurs frères chevaliers n'avaient pas encore été approchés. Faut-il en dire plus sur la générosité des membres du conseil?

Les Ayotte chez le lieutenant-gouverneur

Le 1er mai, Rhéal et Élise Ayotte répondaient à l'invitation de Pearl McGonigal et de son mari à l'occasion de la dédicace d'une bible centenaire. Cette bible, restaurée, fera maintenant partie du patrimoine manitobain à la résidence du lieutenant-gouverneur.

Ligue des femmes catholiques

Le nouvel exécutif comprend la présidente Célima Bruneau, la trésorière Emilie Comeault, la secrétaire Yvette Fillion; en charge de comités, Thérèse Sabourin, Angéline Bérard, Célanire Fillion, Florence Fillion et Hortense Sabourin.

Saint-Léon

Un intérêt marqué dans le théâtre local

"Sonnez les matines" pièce présentée dimanche 1er mai par le comité culturel de Saint-Léon, fut un réel succès. Nos acteurs étaient à la hauteur. Les innombrables heures mises à répéter furent bien récompensées.

Environ 275 personnes ont joui du spectacle que nous ont donné Henri Bouvier, le curé; Estelle Comte, Germaine; Romain Labossière, le vicaire; Luc Labossière, Jos-Boîte-à-Lunch; Irma Grenier, Mme Saumont; Marc Sirois, Monseigneur; Lise Mulaire et Denis Remillard, les amoureux; Denis Caillier et Fernand Grenier, les paysans; et les enfants, Guy, Julien, Edward et Normand Grenier. Yvonnette était une poupée. Alfred Fortier signait la mise en scène.

Malgré la présentation de "Et ta soeur" du Cercle Molière à Notre-Dame-de-Lourdes samedi, plusieurs intéressés du théâtre sont venus des paroisses environnantes, ainsi qu'une quinzaine de l'extérieur. Le théâtre local est loin d'avoir perdu son intérêt.

Marie C. LABOSSIÈRE

Les gagnants d'un projet spécial

En marge du Festival national du livre, qui avait lieu du 26 avril au 1er mai, les élèves de notre école ont fait un projet spécial.

Il s'agissait de faire un résumé d'un livre déjà lu de telle sorte qu'il intéressera une autre personne à lire ce livre. Tous les étudiants y ont participé. Les professeurs de chaque classe en étaient les juges, aidés de quelques autres personnes dans l'enseignement.

Le gagnant de chaque année a reçu un livre, gracieuseté du Conseil des Arts du Canada: Janine Caillier en 1ère année, Gaetan Talbot en 2e année, Christopher Grenier en 3e année, Nadine Geirnaert en 4e année, Michel Talbot en 5e année, Colette Labossière en 6e année, Mireille Bouvier en 7e année, Stella Labossière.

Naissances

Nathan **Sabourin**, 5 livres 9 onces, fils de Daniel et Terry, de Saint-Jean-Baptiste, né le 2 mai à l'hôpital Saint-Boniface. Les grands-parents sont Amédée et Thérèse Sabourin de Saint-Jean-Baptiste et Edouard et Esther Landry de Morris.

Ginette **Poiron**, fille de Claude et Doris (née Routhier) de Saint-Léon. Une petite soeur pour Roland.

Brigitte, Diane **Houde**, fille de Wayne et Lyse (Forest) de Saint-Pierre-Jolys, née le 23 février, 1983, pesant neuf livres, trois onces. Une petite soeur à Mélanie. Les parrain et marraine sont Robert et Diane Forest, frère et soeur de Lyse. Les grands-parents sont M. et Mme Olivier Beaudette et M. et Mme Gerry Forest de Saint-Pierre-Jolys.

Décès

Léonide **Beaudette**, 53 ans, de Saint-Jean-Baptiste, décédé subitement à son domicile le 22 avril 1983.

Louis **Lacroix**, 79 ans, décédé le 22 avril 1983 à l'hôpital Seven Oaks.

Michel **Boissonnault**, de Saint-Norbert, décédé accidentellement à l'âge de 23 ans.

Ronald **Marcoux**, de Saint-Norbert, décédé accidentellement le 23 avril à l'âge de 22 ans.

Irène **Kenny**, de Saint-Norbert, décédée à Villa Youville à l'âge de 78 ans; inhumée à Saint-Norbert le 26 avril.

Josephine **Irvin**, 76 ans, de Saint-Boniface, décédée le 21 avril.

Maurice **Arpin**, de Saint-Boniface, décédé le 25 avril à l'âge de 58 ans.

Edmond **Grenier**, de Saint-Léon, décédé le 13 avril 1983, à l'âge de 74 ans.

Sainte-Anne-des-Chênes

La Villa va célébrer la journée de la santé

Villa Youville Inc. se joint à toutes les institutions à travers le Canada pour célébrer la journée de la santé le 12 mai prochain. Le thème de cette journée cette année sera "Nous sommes une famille".

Par ce thème, nous voulons faire réaliser aux gens que nous faisons aussi partie de la société et conscientiser le public aux services présentement disponibles.

Nous espérons que les gens du canton soient de plus en plus sensibilisés aux soins sympathiques offerts dans notre maison qui abrite, en grande majorité, des résidents catholiques et d'expression française.

Pour le bénéfice des deux à trois cents personnes qui pourront y participer, cette journée (le 12 mai), entre autres, débutera par une messe de 9h15 à 10h45. De 10h15 à 11h30, ainsi que de 14h00 à 15h00, il y aura une visite organisée de la maison et de ses services.

Tous sont invités à visiter Villa Youville Inc. et les services offerts à ses résidents.

De 15h00 à 16h30, un thé rencontre se tiendra aux activités où les gens pourront profiter aussi d'une exposition et/ou vente d'artisanat confectionné par les résidents.



Marc Carrière, Gisèle Craft, Roger Carrière, Carole Freynet, Rhéal Perrin, Joane Normandeau, Joanne Brémaud, André Dufresne, Maria Chaput-Arbez, Solange Fiola, Daniel Grégoire et Lise Lafrenière.

L'école et le Festival du livre

La semaine passée, l'école de Sainte-Anne-des-Chênes a célébré la Semaine du Festival du Livre 1983.

Lundi, Yvonne Lagassé, native de la paroisse et auteur de plusieurs livres pour jeunes, est venue parler avec les étudiants de ses livres.

Lundi et mardi, les librairies des alentours ont offert une exposition dans la bibliothèque de l'école. Mercredi, des films spéciaux ont été présentés aux jeunes des sections française, immersion et anglaise.

Jeudi étant la journée du théâtre, l'école a reçu Maria Chaput-Arbez, aussi native de la paroisse. Des élèves de la douzième année française ont joué un extrait de sa pièce inédite, "Moi je tricotte". Vendredi était la journée de la poésie. Certains auteurs, poètes de l'extérieur sont venus captiver les jeunes avec leur poésie.

Par ailleurs, Barbara Biggar, directeur publicitaire de la Fondation des Maladies du Coeur, est venue à l'école de Sainte-Anne-des-Chênes le 29 avril. Les élèves lui ont remis un chèque au montant de $3,520.00, résultat de leur "Sautons en Coeur" du 8 avril passé. Jean-Paul Lemoine et Jude Boulianne avait organisé l'événement.

Gina PROULX



Earl Tourond (14 ans) a ramassé $77.60, Lianne Ross (13 ans) $100.20, Corinna Groot (11 ans) $150.00, Marc Fiola (8 ans) $100.00, Melissa Charrière (10 ans) $100.80, sont les élèves qui ont ramassé le plus d'argent pour le sauteton.

Somerset

Le Rendez-Vous est en bonne voie

La construction du Rendez-Vous, le nouveau local du club Pembina, commencera bientôt.

Déjà, douze personnes volontaires ont monté vingt-neuf chevrons de quarante pieds de longueur qui serviront pour cette bâtisse. L'enthousiasme et la bonne volonté des gens est appréciée.

D'autre part, la partie de cartes organisée par le club Pembina le 24 avril a rapporté la somme de 475$, qui ira au fonds de construction du nouveau local.

Les nombreux prix ont été gagnés comme suit: prix d'entrée, don de Yvette Leblanc, Fleur-Ange Labossière; chez les dames, 1er prix, don de Annette Rheault, Jeanne Fortier; 2e prix don de Blanche Gevaert, Augustine Labossière; consolation, don de Yvette Leblanc, Sally Sierens. Chez les hommes, 1er prix, don de Emma Nadeau, Roger Poiron; 2e prix, don de Blanche Gevaert, Emile Labossière; consolation don de Yvette Leblanc, Jean Hacault.

Au tirage, 1er prix, don de Léa Rheault, Lorraine Girouard; 2e prix, don de Simpson Sears, Lorenzo Girouard; 3e prix, don du club Pembina, Maurice Lachance.

À l'ancan chinois, une poupée crochetée, don de Emma Nadeau, Emma Labossière; un panier de fruit, don du club Pembina et de Emma Nadeau, Armand Rheault; un gâteau, don de Jeanne Fortier, Yvette Leblanc.

Fleur-Ange LABOSSIÈRE

Calendrier

La réunion annuelle du Comité culturel se tiendra le jeudi 12 mai, à 20h00, à l'école secondaire. Bienvenue à tous.

Portage-la-Prairie

Deux employés de la ville congédiés

En grève depuis déjà un mois, les employés de la ville de Portage-la-Prairie voient deux de leurs confrères remerciés pour leurs services.

La ville les a congédiés soutenant qu'ils n'ont pas travaillé assez longtemps pour se joindre au syndicat et, qu'ainsi, ils participaient à la grève illégalement. L'Union C.U.P.E., local 1002 a pourtant l'intention de voir ces deux employés retrouver leur emploi alors que leur situation dépendra de l'arbitrage.

Selon Gordon William, président de l'Union, la ville n'est pas honnête avec ses employés. D'après ses dires, les autorités se servent de termes imprécis dans les contrats, leur permettant de jouer avec les mots lorsque le besoin se présente.

Déjà le syndicat a eu recours à l'arbitrage alors que certains employés s'étaient vus refuser la période de vacances qui leur revenait après 6 ans au service de la ville. La ville avait alors perdu la partie mais, selon William, la victoire s'est avérée beaucoup trop coûteuse. Les employés perdent leurs heures de travail alors qu'ils débattent leurs droits et les payeurs de taxes finissent par absorber la pénalité...

En plus des changements demandés en ce qui concerne les termes linguistiques utilisés dans les contrats, les employés de la ville veulent que leur salaire soient ajustés par rapport aux employés des autres villes comme Le Pas, Dauphin, Brandon, Flin Flon.

Les employés exigent également que la ville révise les clauses de leur contrat qui touchent la sécurité au travail.

Selon Gordon William, la ville n'a pas encore fait d'offres que les employés ont pu accepter. Le président du syndicat soutient que le public paye présentement la facture, alors que les services réguliers ne sont plus offert tel l'entretien des rues...

Lynne ROLLIN

Une boîte à chansons ouverte aux adultes

La boîte à chansons de l'école secondaire a pris une autre tournure cette année.

On a invité les adultes à s'y joindre, et ils sont venus. Des gens de La Broquerie, des anciens et des nouveaux.



Vous reconnaissez ces "richesses du passé"? Venez vérifier lors d'une soirée-causerie qui sera donnée par Jean-Marie Taillefer, historien. Il y aura des diapositives, des photos, de la musique et des chansons de "dans l'temps". C'est dimanche le 8 mai à 20h00 à l'école secondaire de La Broquerie.

Le thème de la soirée, "Richesse du passé, promesse pour l'avenir", était en ce sens très approprié. On attendait plus de monde et on a donc fait la boîte à la salle de l'aréna: salle comble.

Rino OUELLET

Coin de l'artisan

La maison centenaire, rue Saint-Charles, sert depuis le 1er mai de magasin d'artisanat pour des oeuvres locales. Les heures d'ouvertures sont de 13h00 à 16h00 les lundi, mercredi et vendredi.

Calendrier

Le 12 mai - Assemblée annuelle du Club sportif à 20h30 à l'École Saint-Joachim.

Le 8 mai - Soirée-causerie sur des pages d'histoire de La Broquerie à 20h00 au gymnase de l'école secondaire.



Des participants à la boîte à chansons

Saint-Pierre-Jolys

Calendrier

Assemblée annuelle du Comité de parents de l'École élémentaire, secteur français, le mercredi 11 mai 1983 à 20h00. Les psychologues Lucille et Louis Druwé parleront du "stress" chez l'enfant et les parents.

Les élèves des 8e, 9e et 10e années de l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys ont préparé une vente de pâtisseries qui se tiendra le samedi 7 mai à 10h30 au Manoir de Saint-Pierre-Jolys. Les profits de cette vente aideront ces élèves à défrayer les coûts d'un voyage-échange avec des étudiants de Montréal, planifié pour le début de juillet. Ce même groupe d'élèves fera aussi, le même samedi 7 mai, un lave-auto de 10h00 à 16h00 à la caisse populaire. Les profits iront aussi au voyage-échange.

Les élèves de l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys ont participé de nouveau au Festival Théâtre-Jeunesse au CCFM les 5 et 6 mai. Notre dramaturge en résidence, Marcel Préfontaine, est l'auteur des deux pièces présentées à ce Festival. Les élèves de la 9e présenteront: "Colomb Catastrophe", et les élèves de la 10e: "Garde-fou, Garde-folle". Ces deux pièces seront offertes aux gens de Saint-Pierre-Jolys et des alentours le mardi 10 mai à 20h00 à l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys.

Jacqueline ROY









Les gagnants du récent bonspiel de curling.

CONCOURS SCOLAIRE

Si vous êtes un(e) élève de 5e année ou du cycle secondaire dans la région qui s'étend de Brandon au nord jusqu'à Winnipegosis, et de la frontière de la Saskatchewan jusqu'à Gladstone et si vous voulez vous amuser et gagner des prix...

Pourquoi ne pas participer aux concours scolaires du parc national Riding Mountain qui sont organisés pour célébrer le **Cinquantenaire du parc en 1983.**

Les élèves de la 5e année envoient une affiche. Les élèves de la 10e à la 12e année envoient un poème ou une oeuvre en prose.

Tous les participants recevront un écusson. Les trois premiers de chaque groupe recevront des prix spéciaux.

Si vous voulez participer aux concours, faites-en part à votre enseignant ou au Directeur du parc national Riding Mountain. Wasagaming (Manitoba), R0J 2H0.

Ile-des-Chênes

Tout ce qu'il faut savoir sur le hockey mineur 82/83

La saison de hockey vient de prendre fin avec la soirée du 23 avril organisée par le Hockey Mineur.

Il s'agissait de reconnaître les efforts de tous les jeunes joueurs aux différents niveaux: Wee Pee, Tom Thumb, Pee Wee, Bantam et Midget.

Voici les noms de ceux qui se sont distingués d'une façon particulière. Joueurs les plus utiles: Wee Pee - Scott Wallace et Lance Pelletier; Tom Thumb - Ron Jurkiw et J.-L. Désautels; Pee Wee - Joseph Beauchemin, Mike Watt et Corey Belot; Bantam - Geoff Baggley; Midget - Bernard Petit et Dennis Beauchemin.

Joueurs démontrant la meilleure conduite sportive: Wee Pee - Donald Trudeau et Christian Perron; Tom Thumb - Kevin Gautron et Mike Coss; Pee Wee - Joseph Beauchemin et Darren Baggley; Bantam - Joel Baggley; Midget - Robert Laurin.

Joueurs ayant fait le plus de progrès: Wee Pee - Ryan Fontaine et Russell Michaluk; Tom Thumb - John Gledhill et Fernand Petit; Pee Wee - J.-P. Laflèche et Marcel Molin; Bantam - Kevin Vandersteen; Midget - Roger St-Laurent.

Les médailles et trophées ont été donnés par: la Caisse populaire de Ile-des-Chênes, Ile-des-Chênes Garage - agence Esso, Village Travel Agency, Irène et Bill Marks et famille, Ile-des-Chênes Motor Hotel, Ile-des-Chênes Shopping Centre, Belot Brothers, Defoort Motors Ltd., Ile-des-Chênes Elks, Galaxie Sport Centre, Grande Pointe Steelers.

Le trophée "memorial Eloi Bibeau", pour le joueur le plus remarquable chez les Tom Thumbs a été décerné à Ivan d'Auteuil et Rick Désautels. Robert Perron a remporté le championnat comme meilleur compteur de la ligue R.C.H.L. au niveau Pee Wee.

Le prix pour le meilleur gardien de but de la ligue R.C.H.L., au niveau Midget, est allé à Ken Manness.

Il est à noter que l'équipe des Pee Wee (Ritchot) s'est méritée le championnat de la ligue R.C.H.L.

Les entraineurs pour la saison 82-83 ont été: Wee Pee - Georges Fontaine, Réal Gagnon, Jim Michaluk et Blair Unger; Tom Thumb - (Ritchot) - Yvon Delorme et Marc Bibeau; (Carillon) - Richard Dupuis, Bill Marks et Gilbert Désautels; Pee Wee - (Ritchot) - Roger Lacroix et Léonard Brisebois; (Carillon) - Larry Allarie et Earl Martin; Bantam - Gil Baggley, Bernard Lavergne et Harvey Vandersteen; Midget - Gérald Lamoureux et Paul Beauchemin.

L'orateur invité, Wayne Fleming, entraîneur des U. of M. Bisons, parla des devoirs et rôles respectifs du joueur, de l'entraîneur et des parents.

Espérons que l'on s'en souvienne encore à l'automne, lorsque la prochaine saison de hockey débutera!

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

L'exécutif des Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Ile-des-Chênes ont élu leur nouvel exécutif pour 1983-84 le mardi 26 avril.

Grand Chevalier - Hector Demarcke, élu; ex-Grand Chevalier - Raymond Arnould; député-Grand Chevalier - Raymond Dumaine, réélu; chancelier - Wilfrid Carrière, réélu; cérémonière - Renel Bérard, élu; sec.-archiviste - André Plamondon, réélu; trésorier - Claude Trudeau, élu; sec.-financier - Jos. Kaptein, élu.

Avocat - Jules Trudeau; garde intérieur - Gilbert Bérard et Pierre Trudeau; syndics - Dollard Lachance (1 an), Raymond Roy (2 ans) et Armand Beauchemin (3 ans); aumônier - Abbé Ubald Lafond.

Germaine Trudeau présidente de la LFC

Le nouvel exécutif de la LFC a été installé officiellement le 28 avril au cours d'une messe spéciale en l'honneur de N.D. du Bon Conseil, patronne de l'organisme.

Voici la composition de l'exécutif: présidente - Germaine Trudeau; 1ère vice-présidente, en charge du comité d'éducation - Gabrielle Comeault; 2e vice-présidente, en charge du comité spirituel - Angèle Lacroix; 3e vice-présidente, en charge du comité social - Lorraine Trudeau; secrétaire - Germaine Brûlé; trésorière - Hélène d'Auteuil; Adrienne Haddock prend la charge du comité de recrutement.

Trois nouveaux membres ont été accueillies au sein de la LFC: Agnès LaFlèche, Monique Brûlé et Jocelyne LaFlèche.

Calendrier

Le 8 mai: Première communion de nos enfants.

Le 10 mai: Confirmation et visite de Mgr Hacault.

Le 14-15 mai: Congrès diocésain de la LFC à Transcona.

Le 14 mai: Veillée organisée par l'Union nationale métisse de St-Joseph du Manitoba au centre récréatif. Musique par Colin McDougall et les Seine River Boys. Pour renseignements et billets, appelez le 878-3339.

Winnipeg

Un comité provisoire a été nommé

Une cinquantaine de paroissiens se sont réunis le 27 avril afin d'étudier les résultats du sondage qui avait été fait par la SFM.

Ce sondage avait pour but d'identifier les problèmes des francophones de Winnipeg. Après quelques précisions de la part de Mariette Régnier, représentante de la SFM, l'assistance fut divisée en plusieurs équipes dans le but de répondre aux questions suivantes: Est-ce qu'on ressent le besoin de se regrouper? De quelle façon peut-on s'y prendre pour sumonter ces empêchements? Quels sont les facteurs qui pourraient nous pousser à nous regrouper?

Après une discussion très animée, les secrétaires de chaque équipe ont offert de très bonnes idées qui seront considérées par un comité provisoire élu par l'assemblée.

Les membres du comité: Luz Allard, Beverley Jolicoeur, Gérald Landino, Yvonne Loiselle, Odette Jobin, ainsi que deux autres personnes de l'extérieur: Benoît Rémillard (Charleswood) et Michel Fourcade (Garden City). Le comité se réunira prochainement.

Odette JOBIN



Quelques participants à la réunion au Sacré-Coeur.

Saint-Adolphe

Calendrier

Le 7 mai - Marché aux Puces, sur le lot à côté du Magasin Général, de 10h00 à 17h00, organisé par le comité de parents de l'École des Petits, prématernelle. Remis au 14 mai s'il pleut.

Le 8 mai - Film "Preparing for Adolescence the Origin os Self-Doubt" à 19h30 à la salle polyvalente de l'école.

Le 11 mai - Conférence "Women's Illness" à 13h15 à la Salle municipale de Saint-Adolphe, présentée par un groupe de mères, en coopération avec Éducation de Santé de la région.

Edmée LE GAL
Denise HANCOX

Saint-Norbert

Le comité culturel est très actif dans la communauté

Le comité culturel achève une année bien remplie d'activités diverses bénéfiques pour la communauté.

C'est ce qui est ressorti de la lecture du rapport de la présidente, Denise Vigier, lors de la réunion annuelle le 25 avril à laquelle assistaient une trentaine de personnes.

Au début de l'année 82, le comité a organisé une soirée sociale et les profits lui ont permis de faire un don de 1 000$ à la chorale de Saint-Norbert, ceci pour aider à défrayer le coût de participation de la chorale aux choralies 82.

Dans le cadre du 125e de la paroisse, le comité s'est chargé de faire des macarons et dépliants historiques souvenir.

Le comité culturel a obtenu les octrois suivants pour l'année qui s'achève. Du gouvernement provincial: 1 000$; du Secrétariat d'État: 675$; et de Parc et Récréation: 300$. Ces sommes ont permis de recevoir des artistes en tournées, tel Folle Avoine, le Théâtre Parminou, et dans les écoles, Donald Péloquin, les soeurs Marleau, Marie Josée Simard, aussi un cours de l'historique de Saint-Norbert avec récompenses pour les élèves méritants.

Le comité a défrayé le coût des cours offerts au public, tel que rembourage, décorations de gâteaux, artisanats variés et joutes de baseball. Il a organisé une rencontre à Saint-Norbert avec la rédaction de La Liberté. Quelques membres ont assisté à des sessions d'information et colloques divers, entre autres: Contact Franco-Ouest, Spectacle Manitoba, S.F.M., etc...

Un membre, Jeanette Marchildon est représentante au comité provisoire chargé de la mise sur pied d'un conseil provincial des comités culturels.

Il y eu l'élection de quatre nouveaux membres. Le comité se compose comme suit: Réal Cenerini, Jeanette Marchildon, Juliette Rochon, Ghislaine Turcot, et les nouveaux élus Hubert Balcaen, Carmen Joyal, Louise Finlay et Georges Léger. Réal Cenerini a remercié Claudette McDonald et Denise Vigier pour tout le travail effectué durant leurs années de service au sein du comité.

Il y avait en caisse le 31 mars 1983, 1 163.87$.

Le regroupement des personnes en ateliers a fait ressortir plusieurs suggestions d'orientation du comité pour l'année à venir. L'orateur invité, Jeanne Perrault, présidente de Héritage Saint-Norbert, présenta l'historique de ce groupe depuis ses débuts.

C'est en 1976 lorsque le bureau de poste de Saint-Norbert était menacé de fermeture, que quelques personnes avaient décidé de prendre la cause en main. Avec la coopération de toute la communauté, le groupe a réussi à sauvegarder l'identité de Saint-Norbert.

C'est-à-dire le bureau de poste, enseignes et noms des rues, enfin un conseil électoral. Le groupe compte 50 membres et fonctionne dans les deux langues officielles et a des rapports avec ARC (Accord sur la Récréation et la Conservation).

Héritage Saint-Norbert invite à un souper servi à la "fortune du pot", à la maison X-Kalay, au 3514, chemin Pembina, le 11 mai à 18h30, suivi de la réunion d'affaires à 19h30, avec un orateur invité.

Eugenie FERRÉ



Les responsables du comité culturel.

Calendrier

La Ligue féminine catholique de Saint-Norbert vous invite à vous joindre aux familles de la paroisse qui, chaque soir du mois de mai, à 19h00, seront rassemblées dans la chapelle historique Notre-Dame-du-Bon-Secours pour réciter le chapelet.

Le comité de parents annonce une soirée rencontre le mardi 31 mai à 19h30 à la bibliothèque de l'école. L'invité, Josette Lykowycz, présentera un aperçu du programme STEP (Systematic Training for Effective Parenting).

Des gagnants à Noël-Ritchot

À partir des mentions jusqu'à la médaille d'or, voici la liste des gagnants au concours Expo-Sciences Provincial des 21 au 23 avril 83: Patrick Rider (mention) "Les Eclipses", Laura St-Vincent (mention) "La Pression artérielle", Michèle Loewen (bronze) "La Mutation", Eveline Chartier (argent) "Congélation de l'eau salée", Gilles Marchildon (argent) "Oxydation des metaux ferreux et non-ferreux, Jacqueline Chénier et Renée Lavack (or) "Le foyer ami ou gaspilleur d'énergie".

Joël Marcoux, élève de la sixième année, capitaine des patrouilles scolaires, s'est mérité un voyage à Ottawa du 26 au 28 mai prochain pour participer au "School Safety Patrol Jamboree".

Au concours des Shriners pour les écoles du Manitoba, Nicole Bosc s'est méritée une bicyclette à six vitesses pour sa rédaction "Quel cirque".

Saint-Eustache

Gérald Girard a remporté un prix

Lors d'un concours de poèmes et d'histoires organisé pour les élèves des 4e, 5e et 6e années des écoles de Winnipeg et de celles situées dans un rayon de 160 km autour de Winnipeg, un jeune élève de la 4e année de l'école d'immersion de Saint-Eustache s'est distingué.

En effet, Gérald Girard remporta le prix de poésie des élèves de la 4e année pour son poème intitulé "Le cirque". Gérald, au cours d'un souper organisé pour les gagnants et leurs parents, se vit remettre une bicyclette et des billets de cirque.

Notre jeune poète n'est pas prêt d'oublier ce concours, car pour la première fois il est apparu au petit écran le 4 mai 1983 sur le canal 7.

Par ailleurs, c'est au cours du mois d'avril que les professeurs et les élèves de l'école d'immersion ont acquis une nouvelle expérience, lorsque Marianne Muir head du programme "Artists in the schools" est venue organiser un atelier de poterie.

Marianne passa cinq jours dans l'école pendant lesquels elle suscita un grand intérêt en créant des vases à la roue. Les jeunes travaillèrent la terre glaise et construisirent des fours primitifs pour faire cuire les articles modelés.

Tous les participants à cet atelier ont ainsi pu comprendre un peu plus la vie difficile des Indiens, et la plupart apprécieront maintenant l'usage des fours électriques!...

Enfin, c'est au cours de la veillée pascale et au sein de la communauté paroissiale que fut célébré le baptême de Jennifer Michelle, enfant de Estelle et Gérald Tanguay.

Comme le faisait la première communauté chrétienne, le baptême par immersion est encouragé; c'est ainsi que Jennifer Michelle entre dans la communauté chrétienne.

Depuis 15 ans, les paroissiens de Saint-Eustache n'avaient pas assisté à un baptême de cette manière et c'est avec joie que la famille paroissiale se joignit aux familles Legault et Tanguay pour renouveler leur promesse de foi et célébrer la venue d'un tout nouveau membre de la communauté chrétienne.

Marie-Claude RAIMBAULT





Saint-Malo

Les gagnants chez les Chevaliers

Voici la liste des gagnants du Club 200 pour 1982 de l'Assemblée Louis-Riel des Chevaliers de Colomb du 4e degré: L'abbé Robert Nadeau, Léo Delaquis, Julien Hébert, Aurèle Gobeil, Barry Neville, Henri Bérard, Guy Toupin, l'abbé Pierre Gagné, conseil Montcalm, conseil Notre-Dame-de-Lourdes et Assemblée Dom Benoit.

Calendrier

Le 8 mai - Diner de famille organisé par les Chevaliers de Colomb au club Noret à 12h00. Réservez vos billets auprès de Robert Lambert au 347-5246.

Le 9 mai - Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au club Noret à 20h30.

Le 10 mai - Réunion annuelle du comité de parents de l'école de Saint-Malo à 20h00.

Le 19 mai - Réunion annuelle de l'ACDM, conjointement avec La résidence inc. Saint-Malo, à l'Atelier Rivière Rouge à 20h00.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

Comptables

Assureurs

Optométristes

LES PETITES ANNONCES

BELLE PROPRIÉTÉ à vendre à Saint-Malo, 27 acres avec arbres magnifiques, une partie touchant le parc, autre partie en bordure de la rivière. Prix très raisonnable. Appeler Ed Dubois, Dubois Sales & Realty Co., Saint-Malo. Tél.: 347-5298.
-956-

À VENDRE: maison, 2 ans, sur Dakota, par le propriétaire, épargner, 2 chambres à coucher, cuisine, salon, salle à manger. Saint-Vital. Tél.: 256-4617.
-943-

CHERCHE gardienne pouvant venir chez nous (district Norwood) quelques jours par semaine. Téléphonez au 237-0898 pour plus de renseignements.
-944-

À VENDRE: camion "camper" marque Alaskan, élévation hydraulique, avec poêle, réfrigérateur et évier, couche 4 personnes; prix $4,000. Tél.: 256-3129.
-945-

À VENDRE: Sainte-Agathe, dans nouveau développement, des lots, tous fournis. Tél.: 256-8558.
-952-

MARCHÉ aux puces de Saint-Adolphe, le 7 mai, voisin du magasin général, de 10h00 à 17h00. Tél.: 1-883-2407 ou 1-883-2292.
-953-

À LOUER: Sainte-Anne-des-Chênes, 25, baie Tougas, haut de maison ("by-level"), poêle, frigo, laveuse et sécheuse automatique, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, électricité et chauffage inclus; $375.00 par mois. Libre immédiatement. Tél.: 422-8366, Sainte-Anne ou 256-2776, Winnipeg.
-954-

CHERCHE suite pas trop élevée de prix, au centre de Saint-Boniface, ou le long du nord de Saint-Boniface. Tél.: 247-4109, jusqu'à 16h00.
-957-

GRANDE VENTE de garage les 7 et 8 mai, 10h00 à 16h00, 187, boulevard Dollard, Saint-Boniface, bicyclette, rideaux, stéréo, vaisselle, beaucoup d'autres objets variés.
-958-

À VENDRE: mélange de terre noire, terrois et sable pour jardin, parterre ou gazon. Prix $2.00 /sac ou à la verge. Livraison. Tél.: 233-6290.
-959-

À LOUER: Saint-Boniface, appartement, 2 chambres à coucher, 350$, libre le 1er juin. Tél.: 247-3192.
-960-

À VENDRE: robe longue, grandes manches, portée une fois, couleur coral, grandeur 14, $50.00, régulier $150.00. Tél.: 256-2812.
-961-

À VENDRE: 1975 Ford Pinto, "P.S., P.B.", $800.00 ou meilleure offre. Tél.: 233-8173 ou 1-878-2897.
-962-

CHERCHONS une maison à louer à Saint-Boniface (3 chambres à coucher), avons références. Après 17h00, au 237-5186.
-963-

À LOUER: chalet moderne, Lac-du-Bonnet, 1 mille du village, pour 5 personnes. Préf. pour la saison ou au mois. Tél.: 233-5090.
-964-

VENTE DE GARAGE: vendredi 6 mai de 16h00 à 21h00; samedi 7 mai de 10h00 à 16h00; 158, promenade Enfield, meubles, linges, outils, fauteuil, etc.
-965-

À VENDRE: Saint-Malo, beau lot de récréation, grandeur 107 x 195, place privée, beaucoup d'arbres, idéal pour camper ou construire votre chalet, 40 milles au sud de Winnipeg. Appelez Gil Desrosiers, au 889-7174 ou 889-0914. A. E. Lepage.
-949-

À LOUER: boulevard Provencher, 3 pièces, 1 chambre à coucher, entrée privée, stationnement, lavage, poêle, réfrigérateur, climatiseur. Libre. Tél.: 247-4407.
-950-

UNE BELLE PEAU d'ours noire, de grandeur moyenne, meilleure offre. Tél.: 257-8717.
-951-

À VENDRE: bateau en aluminium, 16 pieds, moteur de 20 chevaux avec remorque "easy loading". Demande $2,600. Tél.: 256-3129.
-946-

Entrepreneurs de Construction

Chiropraticiens

On est 31 000, faut parler

La SFM n'envisage aucune action spectaculaire

Au Manitoba, 8 560 francophones se sont assimilés au cours des dix dernières années. La nouvelle du recensement de 1981 n'est pas bonne. Mais quand on sait que le taux dépassait les 34 pour cent entre 1961 et 1971, on doit constater que le phénomène d'acculturation a été quelque peu freiné. Cela n'est pas encourageant non plus...

Que l'on considère donc qu'il y a pire: la Saskatchewan, avec un taux d'assimilation de 36,7 chez les francophones dans les dernières dix années. Le sort des parlant français dans les provinces des extrémités est et ouest du pays n'est guère plus reluisant bien que dans le cas de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, les rangs ont été gonflés, semble-t-il, par l'influx de nombreux francophones d'ailleurs.

Pour le Manitoba, le nombre de personnes pouvant s'exprimer dans l'une et l'autre des langues officielles n'a chuté que de 1,2 pour cent. Cela s'explique évidemment du fait que le nombre d'anglophones ayant appris la langue française s'est accru d'une dizaine de milliers par le biais de l'immersion, la "bilinguisation" de fonctionnaires fédéraux et l'influx de bilingues des autres régions du pays.

Parmi les Canadiens français d'origine, il ne reste que "les irréductibles", a déclaré Maurice Gauthier, le représentant pour l'Ouest du Commissaire aux langues officielles. Il a qualifié la situation de la francophonie manitobaine de "très grave": mais nous sommes "au creux de la vague"... D'après M. Gauthier, la communauté "a de meilleurs outils" depuis dix ans.

C'est aussi la consolation du président de la Société franco-manitobaine, Léo Robert, pour qui mettre un frein à l'assimilation repose sur toute une foule de facteurs. D'abord, sur l'éducation française.

Il y a dix ans, il n'y avait pas d'écoles françaises et les résultats de ces dix ans d'efforts ne sont pas connus, puisqu'aucun étudiant n'a encore bénéficié du système du début à la fin.

"La piastre, c'est pas péché"

Ensuite, pour Léo Robert, il est important de dépasser le cadre du foyer et de l'école pour vivre en français. En autres mots, il faut "être capable de parler en français dans la rue, dans les magasins" et dans les contacts avec les services gouvernementaux. C'est pourquoi la SFM s'est engagée du côté de l'élargissement des lois qui régissent les loisirs dans la ville de Winnipeg et les services au public dans les ministères de la province.

Pour que les francophones demandent des services, il faut qu'ils soient encouragés à le faire d'abord pour des questions de principes. Mais il reste les réalités économiques: "Il y a encore des parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école française pour ne pas compromettre leurs chances sur le marché du travail", a rappelé Léo Robert.

La SFM doit donc, par le biais du développement communautaire, informer davantage sur les questions économiques et maintenir une présence du fait français dans les communautés, par des activités et de l'aide technique. Il faut convaincre que "la piastre, c'est pas péché".

Rien de spectaculaire

Évidemment, les divers aspects du processus de développement envisagés par la Société ne donnent pas de résultats tangibles, comme des statistiques de recensement. Au fait, on ne peut pas mesurer le succès des activités de la SFM, autrement qu'en comptant le nombre d'inscriptions dans les écoles françaises.



Léo Robert: parler le français, c'est comme aller à la messe; on passe à travers des crises mais on finit par y retourner définitivement.

Pour accélérer le processus de sensibilisation, la SFM, selon le président n'envisage pas la mise sur pied d'événements spéciaux qui pourraient marquer la population: "Il n'y a rien de spectaculaire" dans ce que fait la Société.

N'empêche que, pour Léo Robert, si d'ici le 26 mai, alors que Roger Bilodeau se rendra en Cour suprême, contester les lois anglophones, on apprend que les négociations avec le procureur-général Roland Penner ont porté fruit, il y aura sûrement des réjouissances dans la communauté.

On veut que les 30 000 qui restent soient servis en français au Manitoba.

Jean-Pierre DUBÉ

Les négociations de dernière heure

Les dirigeants de la SFM et les représentants de la province se sont rencontrés la semaine dernière pour une nouvelle étape dans les discussions entourant l'application de l'article 23 au Manitoba.

On sait que les négociations se poursuivent depuis près d'un an entre les deux parties pour éviter une confrontation en Cour supême du Canada sur la portée de l'article 23. Roger Bilodeau contestera le 26 mai la validité des lois promulgées uniquement dans la langue anglaise depuis 1890.

Le procureur général Penner a donc demandé à la Société de faire connaître ses propositions finales pour l'élargissement de l'article en question. (Voir La LIBERTÉ du vendredi 21 janvier pour un tour d'horizon du dossier.)

Pour ne pas réduire la portée de la loi actuelle, la SFM a demandé que soient rayés de l'ébauche d'amendement les articles se rapportant directement à la définition du mot "règlement" et à la question du hansard.

De plus, le bras politique des Franco-Manitobains a demandé que les services en français soient dispensés dans les municipalités et les commissions scolaires, là où il y a une demande importante.

Le ministre du Corbeau a perdu des plumes

Le ministre des Transports, Jean-Luc Pépin, vient d'annoncer que le projet de loi visant l'amélioration du transport dans l'Ouest sera présenté à la Chambre des communes la semaine prochaine.

Il a également annoncé trois modifications aux propositions que le gouvernement avaient présentées le 1er février 1983.

Le gouvernement maintient son engagement de verser $3.7 milliards pour le système de transport des grains d'ici à 1986 et de verser de façon permanente une contribution annuelle de $651.6 millions - connue sous le nom d'allocation du Nid-de-Corbeau. Les changements n'affecteront pas les investissements de $16.5 milliards à travers le Canada prévus par les compagnies de chemin de fer au cours de la prochaine décennie.

Le projet de loi prévoit que l'allocation du Nid-de-Corbeau sera versée en totalité aux compagnies de chemin de fer à titre de subvention au transport des grains, au lieu d'être partagée entre les compagnies de chemin de fer et les producteurs.

Le gouvernement a aussi accepté en principe deux autres modifications qui seront présentées lorsque le projet de loi sera étudié en comité parlementaire. Tout d'abord, afin que les coûts futurs du transport des grains tiennent compte de la capacité de payer des producteurs, on liera au prix des grains les taux de transport. Deuxièmement, pour encourager la diversification de l'agriculture de l'Ouest, certaines cultures supplémentaires et leurs produits dérivés seront inclus au nouveau tarif statuaire.

En acceptant de modifier la méthode de paiement, le gouvernement a tenu compte des positions fortement défendues mais divergentes des différents organismes agricoles.

Les organismes qui favorisaient un système de paiements aux chemins de fer comprenaient notamment: le Saskatchewan Wheat Pool, l'Alberta Wheat Pool, le Manitoba Pool Elevators, la Saskatchewan Federation of Agriculture, Unifarm (Alberta), l'Ontario Federation of Agriculture, l'Union des producteurs agricoles du Québec, la Coopérative fédérée du Québec, l'Association professionnelle des meuniers du Québec, la Fédération d'agriculture du Nouveau-Brunswick et la Nova Scotia Federation of Agriculture.



Jean-Luc Pépin a cédé sur trois points.

De plus, lors de son assemblée annuelle de février 1983, la Fédération canadienne de l'agriculture a voté une résolution demandant que les versements du gouvernement soient faits en totalité aux compagnies de chemins de fer.

M. Pepin a indiqué que les améliorations au système de transport des grains, l'ajout de nouvelles cultures au tarif statuaire et la réduction des distorsions amenée graduellement par la hausse des taux de transport, bénéficieront en fin de compte aux organismes qui favorisaient un système de paiements aux producteurs.

Il a remarqué également que les organismes agricoles de l'Ouest souhaitaient un lien avec le prix des grains pour mieux protéger les producteurs des fluctuations des prix mondiaux des céréales.

Le ministre a invité toutes les parties à reconnaître la nécessité d'une mise en oeuvre rapide du nouveau régime de transport des grains. Elle permettra, a-t-il indiqué, de promouvoir le développement de l'agriculture dans l'Ouest et d'assurer la capacité ferroviaire requise pour répondre aux besoins d'exportation.

Le grand jeu musical de "Divertissimo"

Au cours des prochaines semaines, Christian Leroy présentera à ses auditeurs 10 oeuvres musicales écrites par 5 différents compositeurs.

Le titre des oeuvres vous sera donné, vous devrez trouver le compositeur correspondant. Les réponses doivent être envoyées à:

Divertissimo
CKSB
607, rue Langevin
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2W2

Un tirage sera effectué parmi les bonnes réponses. Les gagnants se mériteront de magnifiques disques de musique classique.

Le tirage aura lieu le mercredi 25 mai, au cours de l'émission.

AU NORD DU 53e, de Berthe de Trémaudan

Goûter la vie loin de la civilisation sudiste

"De ces expériences loin de toute créature humaine je chéris le souvenir." Était-il vraiment nécessaire que Berthe de Trémaudan nous fasse cette confidence, tant il est vrai que son livre AU NORD DU 53e réussit si bien à nous faire partager sa belle passion?

Amour des gens, de leurs destinées, amour de la Nature aussi... Tout ceci se trouvant comme transformé par les yeux du souvenir. Car, disons-le, ce petit livre de souvenirs et de "souvenirs" d'anecdotes, paru cet automne aux Éditions du Blé, ne servira guère à démythifier le "septentrion neigeux".

Je crois qu'il servira, au contraire, à renforcer (et pourquoi pas?) une certaine conception qui prévaut encore dans nos latitudes chaudement casanières au sujet de la nordicité canadienne.

Au début d'AU NORD DU 53e l'auteur nous parle un peu d'elle-même, de son départ de sa Belgique natale et de son arrivée au Canada, de ses premiers contacts avec le Pays de la Neige et de ses habitants.

Des anecdotes

Mais comme il s'agit d'un livre qui n'est autobiographique que de façon secondaire, Berthe de Trémaudan évoque alors une série d'anecdotes - tragiques, humoristiques, coquaces, impregnées de tendresse, etc... qui n'ont d'autre but que de créer une image, rassurante somme toute en dernier analyse, du Nord manitobain.

En raconteuse de talent, l'auteur réussit à nous intéresser aux destins d'une foule d'êtres - aventuriers ou solitaires - qui peuplent la société frontière. Le Pas des années 20 était de l'aveu même de l'auteur le terminus de la civilisation.

Se concevant d'ailleurs comme un de ces personnages singuliers en quête de nouveauté et de liberté, Berthe de Trémaudan consent à raconter quelques aventures de ses jeunes années. Se trouvant seule dans une cabane isolée, menant la vie de trappeur, elle avoue avoir passé un hiver, avec, pour seuls compagnons, ses chiens et les "Pensées" de Blaise Pascal. "Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne pas savoir demeurer en repos dans une chambre." (Pascal).

Temps béni, gens peu ordinaires, fraternité dans la solitude, décor où la Nature vierge est encore pleinement sauvage, tels sont les éléments qui sous-tendent la vision de Berthe de Trémaudan.



"La meilleure confiture du lac Moose", cajole la vendeuse indigène en l'offrant à Dave Perry. (Photo tirée de l'oeuvre de Mme de Trémaudan.)

AU NORD DU 53e privilégie donc un ensemble de valeurs qui ne trouvent pas leur pendant dans le Sud. Ainsi, l'anecdote au sujet de la "Diamond Queen" qui fit une réponse étonnante (mais oh combien juste) au premier ministre du Manitoba, John Bracken, de passage dans les terres nouvellement annexées à sa province... Celui-ci, invité à souper dans l'hôtel de la Diamond Queen, et compte-tenu de son rang, avait solennellement demandé où il devait s'asseoir. À table. Le singulier personnage lui avait rétorqué, comme s'il s'était agi d'un simple mineur: "Sit on your ass you darn fool!"

Pas "fret" au yeux

Oui, Berthe de Trémaudan n'a pas "fret" aux yeux et maintes anecdotes comportent des éléments que des esprits délicats qualifieraient de grossiers, voire même de scatologiques. Mais à des milliers de lieues de la civilisation, pourquoi traîner, comme un boulet à la cheville, tout le poids de la politesse sudiste?

Ce merveilleux ensemble fait de récits et de photographies est présenté sous la forme d'un livre alléchant dont la qualité matérielle mérite d'être signalée. Les Éditions du Blé et l'artiste Claude Dorge, responsable de la présentation visuelle, ont admirablement bien travaillé afin de coopérer à cette invitation au voyage et au rêve dans le temps proposée par Berthe de Trémaudan.

S'attardant à telle ou telle photographie, reprenant le cours de sa lecture, revenant même sur certains passages, le lecteur participe réellement à une expérience dont il se souviendra un jour. Il pourra dire, comme Berthe de Trémaudan à propos du Nord qu'elle aime: "Vous qui dans son décor avez goûté la vie, devez parfois encore en avoir la nostalgie."

Roger AUGER

Le 100 Nons réunira ses membres

L'organisme responsable de sensibiliser les jeunes à la chanson française et canadienne, le 100 Nons, tiendra son assemblée annuelle le jeudi 12 mai à 19h30 dans la petite salle de spectacle au Centre culturel franco-manitobain.

Le président Pierre Trudel a déjà fait savoir que les nouvelles, d'abord du côté financier, seront meilleures cette année. On sait que l'organisme a traversé une crise financière très aiguë au cours de la dernière année.

D'autres bilans seront présentés: celui du président, celui du personnel et celui du Comité des élections. Cinq des sept postes au conseil sont ouverts: les intéressés peuvent donner leur nom au 247-8525.

La réunion formelle sera suivie d'une réception au Foyer du CCFM.

Le dernier spectacle de la saison aura lieu les 20 et 21 mai au Théâtre de la Chapelle.

CRTC

CBC RADIO CANADA

R.L. FREYNET

LE CIEL OUVERT ?

Le CALENDRIER

- L'exposition "Ils sont quatre" avec Réal Bérard se poursuit au CCFM jusqu'au 30 mai.

Jeudi 5

- Le Festival Théâtre-Jeunesse du Cercle Molière se déroulera de jeudi à samedi au CCFM. L'horaire est publié dans nos pages.

Vendredi 6

- Le film "Un drôle de paroissien" avec Bourvil et Francis Blanche sera présenté à 20h00 au Cinéma Main, dans la série France-Canada.

Samedi 7

- Le 3e Marcheton annuel de 20 km pour le Salvador débutera à 9h00 au Parc Vimy Ridge à l'angle des voies Home et Portage. La somme de 30,000$ a été recueillie l'an dernier (284-8488).

Samedi 7

- Le Manitoba Puppet Theatre présente "Factotum" au Musée de l'homme et de la nature, samedi et dimanche à 13h30 et 15h00.

Dimanche 8

- Une causerie et un diaporama sur l'histoire de La Broquerie avec l'historien Jean-Marie Taillefer, à 20h00 à l'école secondaire. Chants et musique d'antan.

Lundi 9

- Le film "Les liens de sang" (1977), avec Donald Sutherland et Micheline Lanctôt, sera présenté au Cinéma Main, à 20h00, dans le cadre de la série CCFM-ONF.

- Le 35e Concours annuel de Music "Scholarship series" de l'Association des professeurs de musique attitrés, section de Winnipeg, aura lieu à 19h30, en l'église Young United, à l'angle des rues Broadway et Furby. La série prend fin à la même heure le mercredi 18.

Mercredi 11

- L'Association des épileptiques tiendra une rencontre d'information pour renseigner le public et les familles d'épileptiques sur leurs difficultés d'ordre physiques et sociales, à 19h30, Salle 3, 2e étage, 825, rue Sherbrook.

Jeudi 12

- L'émission Video-perspectives du Canal 13 présente une émission spéciale sur la Semaine des communications sociales, à 19h00. Jean-Louis Rocan animera une table ronde consitutée de: Agnès Dubois, Rita Lécuyer, Pierre Trudel et Gérald Labossière, o.m.i.

- Les étudiants du Collège Louis-Riel tiendront une boîte à chansons intitulée "C'est la fête", de jeudi à samedi à 20h00, Salle Gabriel-Dumont.

Vendredi 13

- Le groupe Riel de la Ligue La Lèche tiendra sa prochaine réunion à 10h00 au 305 Renfrew à Winnipeg. Les bébés sont bienvenus (269-1072).

- L'Association des Scouts du Canada, District de la Rivière Rouge, tiendra, à Notre-Dame-de-Lourdes, un camporee éclaireurs-pionniers de vendredi à dimanche, un rallye louveteau samedi et dimanche, et un rallye castor dimanche (233-4324).

Samedi 14

- La Ligue La Lèche tiendra une conférence régionale sur le thème de l'allaitement maternel, samedi et dimanche, à l'Université du Manitoba. Pour vous inscrire: 257-3509.

Le film de la semaine



"Betrayal"

Le film américain "Betrayal" (1983) est une étude psychologique de Harold Pinter, mise en scène par David Jones, avec Ben Kingsley (Oscar du meilleur acteur pour son interprétation de Gandhi) et Jeremy Irons, partenaire de Meryl Streep dans "The French Lieutenant's Women".

Au North Star 2 (non recommandé aux enfants).

Secrétaire bilingue

La Manitoba Teachers' Society requiert immédiatement un(e) secrétaire bilingue pour travailler dans le département du secrétaire-général.

Responsabilités: travail général de secrétaire en anglais et en français, remplaçant(e) sur une base régulière de la standardiste, arrangements pour voyages du personnel administratif et de la présidente.

Qualifications: dactylographie - 55 mots la minute, sténographie désirable mais pas essentielle, et bonnes qualités de communication en anglais et en français. Expérience de standardiste un atout.

Salaire annuel: 12 864$ à 18 714$ (niveau spécifique de salaire à être déterminé d'après l'expérience de travail)

Excellentes conditions de travail et bénéfices marginaux.

S'il vous plaît faire parvenir votre demande, avec résumé de vos qualifications et de votre expérience de travail à:

Adjointe administrative
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg, Manitoba
R3J 3H2

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, TOUSSAINT PELLETIER, du village de Saint-Adolphe, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 10 juin, 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour du mois d'avril, 1983.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

La Petite École Inc.

(prématernelle pour les 3 et 4 ans)
recherche un(e)

animateur(trice)

à demi-temps (5 matins/semaine)

Langue de travail: FRANCAIS

FONCTION: Entreprendre, en collaboration avec le Comité de parents, le développement et la mise en oeuvre de la programmation d'une prématernelle.

QUALIFICATIONS:

- bonne connaissance du français écrit et parlé;
- expérience de travail chez les jeunes enfants;
- fiabilité, adaptabilité, patience, créativité;
- capacité de travailler seul.

Doit avoir des références verifiables.

Salaire: à négocier **Date limite:** le 20 mai 1983

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Petite École Inc.
C.P. 201
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



LA MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

est à la recherche

d'un(e) conseiller(ère) administratif(tive)

Suite à la retraite d'un de ses conseillers, la Manitoba Teachers' Society requiert un conseiller administratif ou une conseillère administrative pour travailler dans le domaine du perfectionnement professionnel. Ce travail incluera des services sur une base individuelle, des services aux associations divisionnaires, aux associations spécialisées, aux Éducateurs Franco-Manitobains, et aux comités de la Société, ainsi que d'autres responsabilités à être déterminées par le secrétaire général.

Les postulant(e)s devront démontrer les qualifications suivantes:

- degré universitaire
- cinq années d'expérience dans l'enseignement
- participation dans les activités de la Société
- possession d'une automobile pour voyages à travers la province
- habileté de travailler en français et en anglais.

Le résumé doit inclure le niveau de scolarité, les qualifications professionnelles, l'expérience dans l'enseignement, les activités communautaires, les activités au sein de la Manitoba Teachers' Society, et deux références.

Échelle de salaire: 44,547$ à 57,876$ (en négociation) Niveau spécifique de salaire à être déterminé.

Entrée en fonction: le 1er août 1983

Pour plus de renseignements au sujet des conditions d'emploi, veuillez communiquer avec Walter Pindera, secrétaire général.

Les demandes doivent être reçues avant 16h00, le vendredi 13 mai 1983.

Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg, Manitoba
R3J 3H2

Boni Co-op veut offrir une alternative à Safeway

Boni Co-op cherche à offrir un service personnalisé, bilingue, à un coût réduit et avec un souci pour la santé du client. Mais cela ne suffit pas pour attirer de nouveaux membres.

C'est pourquoi lors de l'assemblée annuelle de Boni Co-op, tenue le 2 mai, on a annoncé, aux 57 membres présents, que l'objectif prioritaire pour cette année était le recrutement de nouveaux membres. Tirages, communiqués de presse, tournées de porte en porte sont des moyens choisis par le conseil d'administration pour augmenter le membership de 200, soit de 650 à 850 membres.

"Nous voulons attirer les personnes qui ne connaissent pas une alternative aux multinationales comme Safeway et Super Value" souligne Charles Lemay, l'actuel président de Boni Co-op. Selon lui, une étude de 300 articles démontre qu'en moyenne le coût à Boni Co-op est de 18 pour cent de moins qu'à Safeway. "À Boni Co-op, nous offrons des aubaines à l'année longue pour les personnes qui aiment courir les ventes bon marché."

Mais le public se méfie souvent des coopératives. La faillite de la Red River Co-op a coûté cher à la réputation des coopératives. Charles Lemay ajoute "Des gens ont peur qu'une coopérative abandonnera ses membres, ce qui est une idée fausse."

C'est vrai aussi que, pour Boni Co-op, qui a effacé sa dette d'emprunt l'an dernier, la situation financière n'a pas toujours été aussi encourageante. Sa première année, 1977, a entraîné un déficit de 25,000$.

Toutefois, aujourd'hui, Boni Co-op donne les signes d'une entreprise viable. Elle a causé un profit de 8,000$ en 1982, maintenant partie d'un fond de réserve de 29,000$. Un point fort pour recruter des nouveaux membres.

Une co-op à Saint-Norbert?

En plus des prix modiques que peut offrir une telle entreprise, Charles Lemay tient à ce que Boni Co-op soit responsable avec ses membres. Exemple: "À Boni Co-op, les friandises qui tentent souvent les enfants sont placées sur les plus hautes étagères, afin de mettre l'accent sur la nourriture favorable à la santé."

Toujours d'après le président, un autre attrait de Boni Co-op, que le consommateur ne trouve pas chez les grands magasins de Winnipeg, demeure sa préoccupation d'offrir un service bilingue. Puisque la moitié de ses membres sont francophones, le conseil d'administration a ajouté à sa constitution, l'an dernier, que toute communication avec les membres se fera dans les deux langues.

Par ailleurs, on a annoncé des plans pour la mise sur pied d'une coopérative à Saint-Norbert, qui tenterait aussi de desservir la région de Sainte-Agathe. Ce projet, pour lequel les participants à l'assemblée on manifesté un vif intérêt, peut présenter une idée intéressante pour les membres de Boni Co-op. Car cette nouvelle entreprise permettrait le partage de certains coûts, entre autres, ceux d'une boulangerie. Il reste qu'un tel projet ne pourra être réalisé qu'avec l'adhésion de 1,500 membres.

Roland STRINGER

Le conseil d'administration de Boni Co-op pour 83-84. Marc Boily, Lionel Orlokow, Gilbert Fournier, André Blondeau, Raymond Plouffe, Charles Lemay et Huguette Beaulieu.

Tous les nouveaux membres à ce conseil, soit cinq des neufs, ont été élus sans concurrence: Lionel Orlokow, Gilbert Fournier, Raymond Plouffe, John Walsh et Eleanor Shelenberg. La distribution des tâches sera effectuée à une réunion ultérieure.



Une vingtaine de jeunes de la France sont arrivés jeudi 28 avril pour un stage de six mois sur une ferme au Manitoba.

Dans le cadre du projet d'échange-agricole, ces jeunes sont placés chez des fermiers dans les villages suivants: Arnaud, Bruxelles, Élie, Fannystelle, Haywood, Holland, Letellier, Saint-Claude, Saint-Laurent, Virden et les banlieues de Winnipeg.

LIGUE DE SOCCER MINEUR DE LA SEINE
Schédule 1983

1	**mardi 3 mai**	Colibri de Lorette	VS	Loriot de Ste-Anne
2	**mercredi 4 mai**	Loriquet de Ste-Anne	VS	Calure de Ile-des-Chênes
3	**mardi 10 mai**	Calure de Ile-des-Chênes	VS	Cotinga de La Broquerie
4	**mercredi 11 mai**	Loriot de Ste-Anne	VS	Loriquet de Ste-Anne
5	**jeudi 12 mai**	Tangara de La Broquerie	VS	Colibri de Lorette
6	**lundi 16 mai**	Colibri de Lorette	VS	Cotinga de La Broquerie
7	**mardi 17 mai**	Calure de Ile-des-Chênes	VS	Colibri de Lorette
8	**mercredi 18 mai**	Tangara de La Broquerie	VS	Loriot de Ste-Anne
9	**jeudi 19 mai**	Cotinga de La Broquerie	VS	Tangara de La Broquerie
10	**jeudi 19 mai**	Calure de Ile-des-Chênes	VS	Loriquet de Ste-Anne
11	**lundi 23 mai**	Cotinga de La Broquerie	VS	Loriot de Ste-Anne
12	**mardi 24 mai**	Loriquet de Ste-Anne	VS	Colibri de Lorette
13	**mardi 24 mai**	Loriot de Ste-Anne	VS	Tangara de La Broquerie
14	**mercredi 25 mai**	Tangara de La Broquerie	VS	Calure de Ile-des-Chênes
15	**jeudi 26 mai**	Cotinga de La Broquerie	VS	Loriquet de Ste-Anne
16	**lundi 30 mai**	Loriquet de Ste-Anne	VS	Tangara de La Broquerie
17	**mardi 31 mai**	Calure de Ile-des-Chênes	VS	Loriot de Ste-Anne
18	**jeudi 2 juin**	Colibri de Lorette	VS	Loriquet de Ste-Anne
19	**lundi 6 juin**	Loriquet de Ste-Anne	VS	Loriot de Ste-Anne
20	**mardi 7 juin**	Tangara de La Broquerie	VS	Cotinga de La Broquerie
21	**mardi 7 juin**	Colibri de Lorette	VS	Calure de Ile-des-Chênes
22	**mercredi 8 juin**	Calure de Ile-des-Chênes	VS	Tangara de La Broquerie
23	**jeudi 9 juin**	Loriot de Ste-Anne	VS	Cotinga de La Broquerie
24	**lundi 13 juin**	Loriot de Ste-Anne	VS	Colibri de Lorette
25	**lundi 13 juin**	Cotinga de La Broquerie	VS	Calure de Ile-des-Chênes
26	**mardi 14 juin**	Tangara de La Broquerie	VS	Loriquet de Ste-Anne
27	**mardi 14 juin**	Loriot de Ste-Anne	VS	Calure de Ile-des-Chênes
28	**jeudi 16 juin**	Loriquet de Ste-Anne	VS	Cotinga de La Broquerie
29	**jeudi 16 juin**	Colibri de Lorette	VS	Tangara de La Broquerie
30	**lundi 20 juin**	Cotinga de La Broquerie	VS	Colibri de Lorette



N.B.: TOUTES LES PARTIES DÉBUTENT À 19h00.
N.B.: SEMI-FINALES SE JOUERONT LES 22 ET 23 JUIN.

FINALE SE JOUERA À LA BROQUERIE SAMEDI LE 25 JUIN DANS LE CADRE DE LA FÊTE FRANCO-MANITOBAINE.

Les Danseurs prévoient s'agrandir

Une bonne trentaine de personnes ont assisté le 2 mai à l'assemblée annuelle des Danseurs de la Rivière-Rouge pour apprendre que la troupe folklorique accuse un déficit de plus de 35,000$, connaît des problèmes de recrutement, mais que l'avenir paraît extrêmement prometteur. Le paradoxe n'est qu'apparent...

Les Danseurs de la Rivière-Rouge changeront vraisemblablement de nom, d'ici deux ans, pour devenir l'Ensemble folklorique des Danseurs de la Rivière-Rouge. Autrement dit, plus question de musique enregistrée à ce moment-là. Les danseurs seront accompagnés d'un orchestre et de chanteurs. "C'est notre collaboration avec Folle Avoine qui nous a gâtés" note la présidente sortante de la troupe, Lucille Daudet.

La première étape en vue de l'Ensemble sera réalisée d'ici quelques semaines, lorsque les Danseurs embaucheront un directeur musical qui s'occupera de la musique à l'occasion du Pavillon canadien-français, au mois d'août à Folklorama.

Mais à court terme, il faut solutionner un problème immédiat: la reconstruction de l'équipe spectacle. Selon un processus normal de renouvellement, la troupe a dû entreprendre, depuis environ une année, une campagne de recrutement. Et, comme dans le reste du Canada, l'équipe de danseurs manitobaine connaît des problèmes de recrutement.

Des problèmes qui devraient être moindres d'ici quelques années, lorsque les Danseurs pourront commencer à récolter les fruits de l'école folklorique. En attendant, la troupe, il faut le souligner, a donné néanmoins 90 spectacles durant l'année écoulée. Ce qui revient à dire que, à cause du manque d'effectifs de l'équipe, les danseurs (hommes) ont participé à la très large majorité des 90 spectacles. Comme le disait l'un des danseurs, "C'est une véritable maladie". Une quinzaine contribuent à l'équipe de spectacle.

Pour Lucille Daudet, la troupe ne pourra pas se lancer dans des spectacles d'envergure d'ici au moins une autre année.

13,000$ de profit

À ce moment-là, les Danseurs de la Rivière-Rouge auront probablement réglé leur déficit, qui avoisinait 38,000$ au 31 mars 1983. La dette est due au voyage que la troupe a entrepris en France l'année dernière, voyage qui a coûté plus de 50,000$. Pour l'éponger, des activités de prélèvement sont prévues, dont une série de bingos.

Toutefois, l'état actuel du compte en banque des Danseurs ne doit surtout pas laisser une fausse impression. Car pour ce qui concerne les opérations courantes, un léger surplus a été enregistré. La présidente sortante s'est d'ailleurs plue à indiquer que la troupe s'autofinançait à 65 pour cent.



Le conseil exécutif des Danseurs: Gilles Petit, Lucille Daudet, Donald Himbeault, Suzanne Campagne, Diane Kirouac-Leclerc et Florent Arnaud.

Quelques exemples significatifs: le Pavillon canadien-français a rapporté environ 13,000$, l'équipe spectacle a amené un surplus de 9,000$, la programmation scolaire a entraîné des profits de 3,000$, comme d'ailleurs l'école de danse. En tout, pour l'année financière 82/83, les dépenses se sont chiffrées à près de 170,000$.

Cette année encore, des amendements ont été apportés à la constitution, en moins grand nombre qu'à la dernière assemblée annuelle toutefois. Changement essentiel: le Conseil exécutif passe de 5 à 7 membres. Deux conseiller(ères) s'y joignent. Enfin, le Conseil exécutif peut s'adjoindre jusqu'à un maximum de cinq conseillers cooptés, avec droit de vote pour un an. L'ensemble de ces personnes forme le conseil d'administration.

Un appel à des non-Danseurs

Suite à ces amendements, un conseil exécutif a été élu sans concurrence. Président (2 ans): Florent Arnaud, ancien des Gais Manitobains de 1953 à 1959, ancien membre du conseil d'administration du CCFM où il a siégé quatre années; vice-président (2 ans): Gilles Petit, depuis 1980 au conseil des Danseurs; trésorier (2 ans): Donald Himbeault; secrétaire (1 an): Diane Kirouac-Leclerc; conseillères (1 an): Jeannine Dufault et Suzanne Campagne. Lucille Daudet est présidente sortante.

À signaler: pour la première fois, la troupe a fait appel à des personnes qui ne participent pas directement aux Danseurs pour siéger au conseil.

Quand elle a dressé le bilan de ses deux années à la présidence, Lucille Daudet s'est déclarée satisfaite de la restructuration du conseil d'administration et du personnel, ainsi que de l'orientation artistique qui a été prise, particulièrement en terme de planification.

Ces fondations plus solides ayant été établies, la création de l'Ensemble folklorique apparaît comme un développement logique des Danseurs de la Rivière-Rouge.

Bernard BOCQUEL



Une des troupes du Festival Théâtre-Jeunesse 1982.

Horaire du Festival Théâtre-Jeunesse 83

Jeudi 5 mai

9h30 Inscription
10h00 Mot de bienvenue
10h20 École Centrale: "Ti-Jean, joueur de tour"
11h20 Saint-Pierre-Jolys: "Colombo-Catastrophe"
12h15 Dîner
13h30 Saint-Malo: "Super loto 83"
14h25 Précieux-Sang
15h20 École Taché: "Juste un autre soir"
16h15 Saint-Adolphe: "Maison à vendre"
17h00 Souper
18h15 École Lacerte: "Désolé, c'est le mauvais numéro"
19h10 Spécial Léger: "Lettre d'une religieuse portugaise"

Vendredi 6 mai

9h30 École Churchill: "La Boum"
10h20 Louis Riel: "Double désarmement"
11h20 Le Mât, Collège Mathieu (Gravelbourg): "Un simple soldat" extraits
12h15 Dîner
13h25 École Churchill: "Leblance et Lenoir"
14h20 Saint-Pierre: "Garde-fou, garde-folle"
15h15 Sainte-Anne-des-Chênes: "Enfants de la rose"
16h10 École Lacerte: "À quoi pensez-vous?"
17h00 Panel de discussion
17h45 Souper
19h00 Soirée-gala
21h00 Danse avec le groupe "TRAX"

LES PETITES ANNONCES

Nom .... **Téléphone** ....

Adresse .... **Code postal** ....

SVP publier cette annonce deux fois à compter de la prochaine parution. En lettres moulées SVP. Un seul mot ou groupe d'initiales par case SVP.

5$							
6$							
7$							
8$							

Conditions:

1 - Toutes les petites annonces seront publiées deux fois au coût minimum de 5$ (deux semaines de suite)
2- Une seule annonce par bon de commande sera acceptée
3- Vous devez faire parvenir vos annonces à **LA LIBERTÉ** par courrier ou en personne. Les commandes ne seront pas acceptées au téléphone.
4- Les petites annonces doivent être payées d'avance sinon elles ne paraîtront pas.
5- Un maximum de six lignes sera accepté.

Par la poste: **LA LIBERTÉ**, C.P. 96, Saint-Boniface R2H 3B4
En personne: 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

Des histoires pour la fête du Canada

Le Comité manitobain de la Fête du Canada recueille actuellement des histoires qui comprennent notamment des récits de célébrations mémorables de la Fête du Dominion/la Fête du Canada qui ont eu lieu dans le passé. Depuis longtemps, les Manitobains participent avec enthousiasme aux manifestations qui commémorent le 1er juillet, et afin de préserver cet aspect de notre histoire, nous préparons actuellement des archives.

En outre, nous présenterons au gouvernement provincial, lors des cérémonies officielles de la Fête du Canada 1983 sur les marches de la Législature, un choix de récits sous reliure qui feront ensuite partie des Archives du Manitoba. On peut envoyer des récits au bureau du Comité manitobain de la Fête du Canada, 303, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 3G7 (téléphone: 949-3796).

Les Archives provinciales aimeraient également recevoir des photographies, épreuves originales ou reproductions, dont on se servira pour créer une exposition photographique. Pour tout renseignement à ce sujet, prière de s'adresser à M. Gilbert Comeault, Archives provinciales (944-3738).



Béatrice ROY

À Otterburne, le 18 avril, est décédé à l'âge de 79 ans, Béatrice Roy, née Béatrice Proulx. Elle a quitté son époux, Napoléon, ses deux fils, Michel et Marcel, ainsi qu'une belle-fille, Charlotte, épouse de Marcel et mère de Donald. Lui survivent un frère, François, et trois soeurs, Marie, précédée de son époux, Alphonse, Soeur Rose Proulx et Mari-Louise, épouse d'Antonio Sr Roy.

Née à Saint-Anaclet, P.Q., Béatrice est montée dans l'Ouest en 1924, à l'âge de 19 ans, avec ses parents et ses 9 frères et soeurs et s'établirent au coin des routes No 303 et No 59, à 5 kilomètres d'Otterburne. Le 10 juin 1936, elle épousait Napoléon Roy et ils vécurent heureux, ensemble pendant près de 47 ans.

Béatrice a témoigné de sa Foi dans la peine comme dans la joie, ce qui lui permit de voir venir la mort comme une rencontre définitive avec le Seigneur. Ayant reçu le Sacrement des malades le Dimanche des Rameaux, elle n'avait plus qu'un désir sur cette terre: celui de participer pleinement à la Messe qui serait dite chez-elle, à ses intentions, le jour de sa fête, le 14 avril suivant. Dieu lui accorda cette faveur spéciale avant de la lancer, le soir du même jour, sur le chemin de la Croix qui l'a conduit à la victoire finale.

REMERCIEMENTS

La famille de Napoléon Roy désire remercier tous les parents qui ont accompagné Béatrice sur son chemin de la Croix, entourée de ses enfants et de notre curé, l'abbé Laval Cloutier, qui a maintes fois prié avec la famille. La famille aussi les autres parents, amis et co-paroissiens qui ont d'une façon ou de l'autre témoigné de leur sympathie et qui se sont unis à nous pour glorifier le Seigneur des gestes d'amour qu'Il a accompli par Béatrice.



Léonide BEAUDETTE

Vendredi le 22 avril 1983, Léonide Beaudette nous a quitté soudainement.

Né à Saint-Jean-Baptiste le 8 juin 1929. Il était le fils de Joseph Beaudette et de Marie-Anne Sabourin.

Il laisse dans le deuil son épouse Blanche; trois fils: Daniel, son épouse Monique et leurs fils Yvan et Eric de Saint-Norbert; Alain et son épouse Louise de Saint-Vital; Rhéal à la maison; une fille: Monique d'East Kildonan; cinq soeurs: Claire (Mme Victor Bouchard), Carmelle (Mme Alcide Colette), Angeline (Mme Léandre St-Godard), Alice (Mme Roland Marion); tous de Saint-Jean-Baptiste; Yvonne (Mme Raymond Labossière) de Somerset; quatre frère: Alphonse (Solange), Lucien (Denise), René (Stella); tous de Saint-Jean-Baptiste; ainsi qu'Olivier (Estelle) de Saint-Pierre-Jolys. Ainsi que sa belle-mère Mme Rosine Barnabé, trois beaux-frères: Roger (Rita) de Saint-Jean-Baptiste, André (Maria) de Kenora, Ontario et Marcel (Marlene) de Saint-Vital; deux belles-soeurs: Dora (Mme André Gervais) de Saint-Norbert, Sr Fernande Barnabé de Grimshaw, Alberta.

Le service a eu lieu lundi le 25 avril en l'église de Saint-Jean-Baptiste. L'inhumation a eu lieu au cimetière de cette paroisse.

Sincère remerciement aux concélébrants, les abbés Pierre Gagné, Gérard Dionne et Ubald Lafond; aux porteurs: Gérald Beaudette, Norman Beaudette, Gérald Colette, Gérald Barnabé; Gilbert Marion; Alain St-Godard; aux préposés à la collecte Aimé Barnabé, Antonin Fillion et Edouard Lavallée; ainsi que la lectrice Céline Beaudette.

Merci sincère aux personnes présentes à la messe et réception, et à celles qui ont fait parvenir condoléances par cartes, bouquets et offrandes de messes et de toutes autres façons. Merci spécial à la chorale, à la directrice et organiste. Merci au Chevalier de Colomb.

"Dieu nous prête vie et lui seul la reprend à un moment précis."

Léonide nous fut pris subitement, nous ne pourront jamais oublier les beaux moments passés en sa compagnie.

Ses mains habiles d'ouvrier et de cultivateur furent témoins de son dévouement inlassable. Cet être cher, nous allons tous le manquer.

Léonide, "tu comptes pour moi, tu as du prix à mes yeux et je t'aime.

Louis Jean MARCOUX

Paisiblement, à la suite d'une maladie brève, entouré de son épouse et de sa famille, Louis Marcoux rendait son âme à Dieu le lundi 11 avril 1983 à l'Hôpital de Saint-Boniface.

Louis naquit à Lorette du mariage de Léon Marcoux et d'Adeline Ferland le 6 novembre 1901 où il résidait pour la plus grande partie de sa vie.

À part le plein temps de ses occupations comme fermier et agent d'assurance, il travaillait à titre de maire de la Municipalité de Taché de 1960 à 1971. Il contribua à de nombreuses activités dans la paroisse de Lorette et ailleurs. Il fut membre des conseils d'administration suivants: La Caisse Populaire, Le Centre sportif, l'hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes, la radio CKSB, la Société d'aide aux enfants et la Défense civile canadienne. Il était aussi actif des Chevaliers de Colomb.

Le 30 septembre 1936, Louis mariait Bertha Poirier de Lorette. Outre son épouse aimante lui survivent trois filles: Louise, Mme R. Tétreault de Sainte-Anne-des-Chênes; Angèle, Mme P. Gélineau de Casselman, Ontario; Claudette, Mme A. Nokusis de Balcarres, Saskatchewan; un fils: Martial de Lorette; 14 petits-enfants; deux frères, Paul de Vancouver, Colombie-Britannique et Jean de Winnipeg; quatre soeurs: Sr Catherine, Sr Marie-Anna, Sr Marie-de-Lourdes de la Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph et Mme Marie-Ange Varey de Winnipeg.

Les prières ont été récitées jeudi soir, 14 avril en l'église de Notre-Dame de Lorette et suivies de la messe de la résurrection avec l'abbé R. Lanoie comme officiant, ainsi que l'abbé Jolicoeur et le curé Prescott.

Les porteurs actifs étaient ses petits-enfants: Laurent, Marc, Robert et Carmen Tétreault; Paul et Suzanne Gélineau. Les porteurs honoraires étaient Messieurs Emile Laurin, Aurèle Ross, Camille Chaput, Albert Goyet, Gattlieb Ammeter et Alex Arnould.

REMERCIEMENTS

Mme Bertha Marcoux et sa famille désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil, par offrandes de messes, de prières, de fleurs, soit par visites ou assistance aux funérailles de leur cher et regretté disparu ainsi qu'à ceux qui ont bien voulu prêter leur concours à la chorale et à la musique.

Ils remercient cordialement les membres du clergé et des ordres religieux pour les nombreuses visites auprès du malade. Des mercis spéciaux pour la bonté et la compassion aux Docteurs Hill, Menzies et Lessiuk et les infirmières du 4e plancher "neurosurgery unit" de l'Hôpital Saint-Boniface et au Révérend Père St-Germain pour sa présence attentive qui procura un grand confort au cher malade et sa famille, ainsi qu'aux dames de la Ligue féminine catholique de Lorette.

Maurice Joseph ARPIN

Lundi le 25 avril 1983 est décédé Me Maurice Joseph Arpin, époux de Helen Mary Arpin et père de Dr Joy Arpin et de Maurice Joseph Arpin Jr.

Il laisse aussi dans le deuil trois soeurs: Mme Fortunat Champagne (Laurence), Mme Charles Watkins (Raymonde) et Mme Marcel Pineau (Jeannine); deux frères: Lucien et Guy.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille de Me Maurice Arpin remercient tous ceux et celles qui leurs ont témoigné des marques de sympathie, par leur assistance à la messe, des offrandes de messes, des cartes, des fleurs, des dons au "Manitoba Heart Foundation".

Un grand merci à l'abbé L. Couture et au père J. Driscol s.j., ainsi qu'au père O. Boily s.j., le père G. Jolicoeur et à l'abbé R. Bouchard, à l'organiste et la chorale.

Edmond GRENIER

Edmond Grenier de Saint-Léon, est décédé à l'hôpital de Swan Lake le 13 avril 1983 à 74 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Antoinette, née Labossière, ses 8 enfants: Denise et son époux Roméo Lesage de Treherne, Evelyne et son époux Hubert Robitaille de Notre-Dame-de-Lourdes, Etienne et son épouse Doreen, Donald et son épouse Lucie, Lorette et son époux George Henderson de Somerset, Richard et son épouse Linda de Saint-Léon, Edith, S.N.J.M. de Kenora, Rémi et son épouse Vicki de Saint-Léon; 31 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants, sept frères et deux soeurs: Alcide, Adrien, Joseph, Lucien, Lucienne Labossière, Rose-Alma Labossière, Albert, Laurent et Victor. Une fille, Simone, précédée très jeune en 1937.

Les prières eurent lieu le 16 avril à 14h00 en l'église de Saint-Léon, suivies de la messe de la Résurrection, célébrée par l'abbé Louis Laurencelle, assisté par l'abbé René Touchette, curé de Somerset. L'inhumation se fit au cimetière local.

Ses petits-fils porteurs étaient: Gérald Lesage, Marcel et Maurice Robitaille, Michael Grenier, Russell et Ronald Henderson.

Le salon funéraire Adam de Notre-Dame-de-Loudes était en charge de funérailles.

REMERCIEMENTS

La famille d'Antoinette Genier remercie les personnes qui ont assisté aux prières et à la messe, qui ont fait parvenir condoléances.

REMERCIEMENTS

Les familles Kenny désirent remercier parents et amis pour les offrandes de messes, messages de sympathie et assistance nombreuse aux funérailles d'Irène Kenny.

Un merci tout spécial à l'abbé Bernard Bélanger pour la réconfortante cérémonie religieuse ainsi qu'à la chorale et l'organiste de Saint-Norbert.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Flore Lecuyer remercient sincèrement l'abbé Perron, célébrant, les quatre concélébrants, la chorale, l'organiste, les porteurs, les dames de Transcona qui ont servi le goûter ainsi que tous ceux qui ont assisté aux funérailles ou manifesté leur sympathie par leurs prières, offrandes de messes ou des fleurs.



Transport Canada Air | Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet 2352-82-38

Description des travaux: Rénovations du bâtiment d'observation de radiosondage-radiovent à l'aéroport d'Alert, Alert (Territoires du Nord-Ouest).

Date limite: le 1er juin 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Hay River (Territoires du Nord-Ouest), Winnipeg (Manitoba) et Edmonton (Alberta).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canadä

OFFRE D'EMPLOI

La Fédération culturelle des Canadiens-français est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de

COORDONNATEUR(TRICE) NATIONAL(E)

La FCCF recherche une personne qui travaille à base de résultats, compétente en planification, coordination, et capable de maximiser les ressources humaines et techniques à sa disposition dans la réalisation de programmes nationaux en diffusion des arts.

Responsabilités:

- l'analyse conceptuelle et budgétaire, ainsi que de la diffusion des projets nationaux de tournées.
- la préparation et la coordination des stages de formation d'artistes de scène et d'organisateurs de spectacles francophones à travers le Canada.
- la planification et la coordination du Concours Aurèle Séguin.
- la coordination de projets de promotion et d'échanges artistiques et culturels auprès de différents secteurs de la communauté franco-canadienne.
- l'administration d'un budget de la supervision d'une secrétaire-adjointe.

Qualifications requises:

- degré universitaire ou l'équivalent.
- une parfaite connaissance du français parlé et écrit; une certaine connaissance de la langue anglaise.
- une connaissance des communautés franco-canadiennes en situation minoritaire.
- une expérience dans le domaine des arts de la scène.
- un sens fort de l'organisation.
- une très bonne disposition aux relations publiques.
- une disponibilité à se déplacer régulièrement à travers le Canada.

Traitement et conditions de travail

La FCCF offre un contexte de travail et des bénifices marginaux très attrayants; le traitement annuel est négociable selon les qualifications.

Lieu de travail

Saint-Boniface (Winnipeg), Manitoba

Faire parvenir curriculum vitae et références **avant le 7 juin 1983** à l'adresse suivante:

Le directeur général
La Fédération culturelle des Canadiens-français
C.P. 26
Succursale Norwood Grove
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B8

DEMANDE de PROFESSEURS

École désignée
Ferland, Saskatchewan

Wood River School Unit No 70
Laflèche, Saskatchewan

On demande un professeur-directeur pour la Division III.

Entrer en fonction immédiatement;

et un professeur pour la Division II pour septembre, 1983.

Personnes à contacter:
M. Jean-Louis Morin, téléphone (306) 478-2366
Mme Gertrude Brisebois, téléphone (306) 478-2466





Parks Canada | Parcs Canada

PARC HISTORIQUE NATIONAL LOWER FORT GARRY

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES PORTANT SUR:

L'EXPLOITATION D'UN POINT DE VENTE AU DÉTAIL CENTRE D'ACCUEIL DES VISITEURS PARC HISTORIQUE NATIONAL LOWER FORT GARRY MANITOBA

adressées au:

Directeur
Parc historique national Lower Fort Garry
B.P. 37, batterie 343, RR No 3
Selkirk, Manitoba
R1A 2A8

Téléphone: 949-3600 (Winnipeg)
482-6843 (Selkirk)

seront acceptées jusqu'à

DATE LIMITE: le 20 mai 1983
14h00 - heure locale

On peut obtenir les documents relatifs aux soumissions et tout renseignement auprès du Directeur, parc historique national Lower Fort Garry.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des soumissions.

Canadä

AVIX AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, MARIE FLORE LECUYER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 4 juin 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour du mois d'avril 1983.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

LES TOURNESOLS DE SAINT-VITAL
sont à la recherche

d'un(e) animateur(trice)

au pré-scolaire, classe de 3 ans, mardi et jeudi matin. Début: septembre 1983.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec **Simone au 247-3525.**

CN RAIL
AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS, SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-68-3" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, et adressées à M. P. W. Kirk, directeur, Achats et Stocks, Canadien National, Boîte 244, Postal Station "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, 10 mai 1983, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, des machines suivantes:

QUANTITÉ	DESCRIPTION	POIDS APPROX.
1 seulement	Tracteur modèle International Harvester 460, moteur 6 cyl. à essence, No série 5864-P, No CN CN-212	5 000 lb
1 seulement	Grue Austin Western, modèle 220, puissance levage 16 000 lb, moteur essence, No de série P330-15196-C, No CN PM-520	20 000 lb
20 seulement	Chaufferette à l'huile	100 lb ch.
1 seulement	Fendeuse de billots, armature seulement, montée sur roues (sans moteur ou système hydraulique)	200 lb
1 seulement	Flèche de grue Koehring, grandeur 20	1 000 lb
1 seulement	Machine à aléser horizontale, Goodings & Lewis, No 25, No série 220, type 25RT	4 000 lb
3 seulement	Lames de chasse-neige, dimensions variées	1 000 lb
6 seulement	Chariots plats tractés, Mercury Mfg. Co., approx. 36" x 72"	500 lb
7 seulement	Chariots messageries, roues 27", dimensions approx. 46" x 114", hauteur 34"	500 lb
2 seulement	Chariots plats, lourds, faits de plaques de ¼", pour usage sur voies ferrées, dim. 48" x 96"	2 500 lb
6 seulement	Rampes en bois, longueur approx. 22', largeur 10'6", hauteur 46" à l'extrémité la plus haute, composées de pièces de bois de 8" x 16"	8 000 lb
1 seulement	Marteau-pilon, armature et cylindre seulement	2 500 lb
1 seulement	Presse-plieuse, clearing No 150-10, capacité ¼", matériel 10' de longueur	20 000 lb
7 seulement	Draisines équipées d'une cabine	1200 lb ch
30 seulement	Draisines sans cabine	1000 lb ch
3 seulement	Génératrices synchrones, pour bourreuses 1500 R/M, triphasées, 125 volts, modèle BHD-400-1BE	500 lb ch
4 seulement	Chauffe-rivets	500 lb ch
1 seulement	Treuil électrique, marque silent hoist Winch & Crane Co., modèle TM équipé d'un moteur à induction électric dynamique de 550 volts	300 lb
1 seulement	Machine à faire les rainures, marque Ajax Mfg. Co., machine No 4458, dimensions No 0, No CN WR-3975	8 000 lb

TERMES DE LA VENTE: F.O.B. "tel quel et sur les lieux". Le soumissionnaire choisi règlera la transaction en entier dès qu'il est avisé que sa soumission est retenue et avant la prise de possession de son achat. Les machines doivent être enlevées au plus tard dans la semaine suivant la conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à M. J. L. May, Supervisor, Reclamation Plant, Transcona, Manitoba. Téléphone (204)224-6287, entre 7h45 et 15h30 du lundi au vendredi, pour fins d'inspection desdites machines.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leurs nom et adresse postale dans la soumission.

M. P. W. KIRK
DIRECTEUR, ACHATS ET STOCKS.

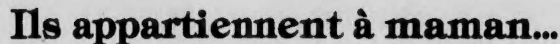
La Page de Bicolo ...

Bonjour!

Et bonne fête MAMAN!

Je viens tout juste d'envelopper le cadeau pour la fête de maman. Est-ce que le tien est prêt? À toutes nos mamans, un gros MERCI pour être là!

Bicolo



Ils appartiennent à maman...

Parmi ces 13 images, il y en a vraiment 7 qui appartiennent à maman; peux-tu les trouver?



Ma maman

C'est tout un trésor
Son coeur est rempli de tendresse
De patience, de gentillesse.
Elle peut tout faire ma maman
Nul ne pourrait prendre sa place.

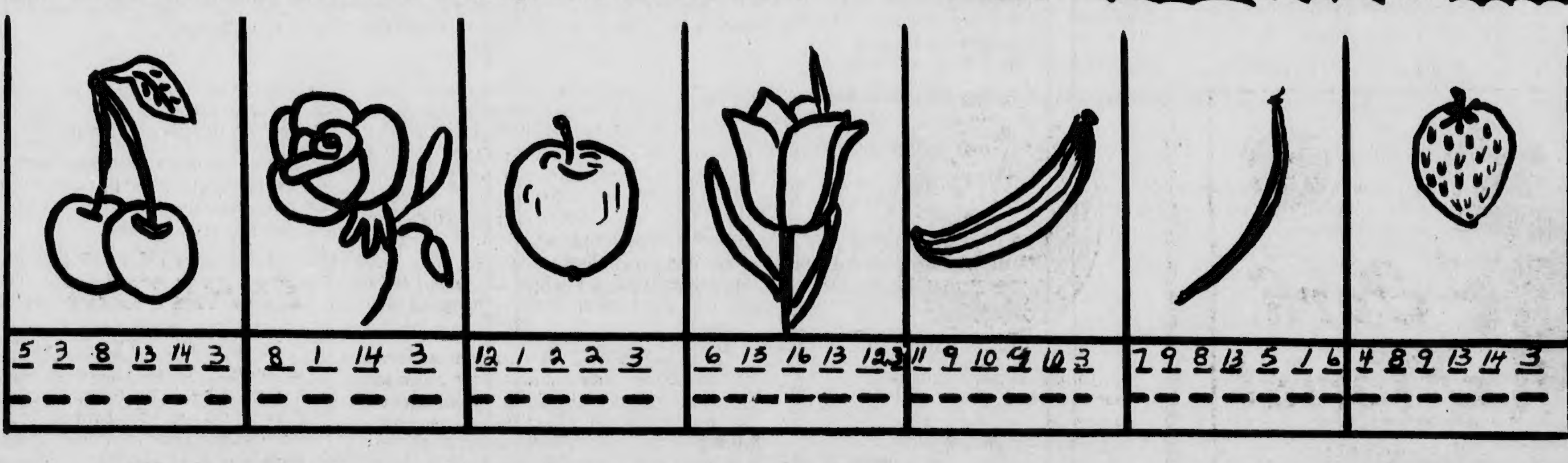
Son sourire, sa bonne humeur
Ont vite dissiper mes peurs.
Elle ensoleille toute la maison
Et je l'aime avec raison.
Bonne Fête Maman!

Bicolo

Message...

Défriche le code

Écris sous chaque image le nom de l'objet. Ensuite écris la lettre qui correspond au numéro et tu auras le message de la fête des Mères.



11 1 10 10 3 — 4 3 6 3 — 5 7 3 8 3 — 2 9 2 9 10

Courrier

Cher Bicolo,

Je suis très fière d'avoir été choisie gagnante du Concours "70e anniversaire de La LIBERTÉ".

Je te remercie beaucoup pour les beaux cadeaux.

De ton amie,

Renée Baudry

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le livre, le mini-photo album et de stylo-cadran. Je les aimes beaucoup.

J'avais très hâte de voir mon prix que je l'ai reçu. J'étais très excitée.

J'aime participer à tes concours. Ils sont toujours très intéressants.

À la prochaine,

Mona Lemoine
Sainte-Agathe, Manitoba

Cher Bicolo,

Je viens te dire MERCI pour le beau casse-tête, le livre et le "magicslate" et aussi pour avoir mis ma belle photo dans la page des amis de Bicolo.

Je suis bien content et je te dis un gros merci. Tu sais que tu es mon grand ami, Bicolo.

Stéphane Lambert
6 ans
Sainte-Anne, Manitoba

Merci Bicolo pour m'avoir donner le beau prix et aussi pour avoir mis ma photo dans La LIBERTÉ. Je vais bien m'amuser avec le jeu et j'ai déjà commencé à lire le livre Pi-oui. C'est à propos du hockey et j'aime bien ça.

Merci encore! Ton ami,

Alain Mulaire
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba



Renée Baudry
11 ans
de Sainte-Agathe
gagnante du Concours
"70e anniversaire
de La LIBERTÉ"

Nouveaux membres

6715 Marie Laberge Lorette
6716 Maxwelle Lacasse Lorette
6717 Mark Lamoureux Lorette
6718 Jeffrey Laurie Dufresne
6719 Charlene Manaigre Dufresne
6720 Derek Manaigre Dufresne
6721 Barrett Paulsen Lorette
6722 Jeffrey Raynaud Lorette
6723 Ian Rose Lorette
6724 Lichelle Turcotte Lorette
6725 Tania Van De Keere Lorette
6726 Renée Tremblay Saint-Lazare
6727 Jenny Vier Fannystelle
6728 Lonny Howard Saint-Laurent
6729 Dawn Krpan Saint-Laurent
6730 Shelly Ducharme Saint-Laurent
6731 Brent Johnson Saint-Laurent
6732 Sarah Smith Saint-Laurent
6733 Germain Bruce Saint-Laurent
6734 James Smith Saint-Laurent
6735 Christopher Hébert Saint-Laurent
6736 Nicole Ducharme Saint-Laurent
6737 Monica Connelly Saint-Laurent
6738 Lise Petit Lorette
6739 Justin Dupuis Saint-Jean-Baptiste
6740 Rhéal LeGall Sainte-Rose-du-Lac

Réponse: Message
Bonne fête chère
maman

Réponse: A maman
gants souliers
bague miroir
chapeau sacoche
tablier

ATTENTION

La semaine prochaine je lance mon dernier concours avant les vacances!

Membre gagnant de la semaine
No 5389
Réjean Boyer
6 ans
311, boulevard Kenaston
Winnipeg, Manitoba

Pour rire...

Avant de se coucher, Jeanot fait sa prière...

- ... et Mon Dieu, fais que Calcutta devienne la capitale de l'Irlande.
- Mais Jeanot, pourquoi demandes-tu cela au Bon Dieu? fait la maman, surprise.
- Parce que c'est ce que j'ai écris dans mon examen.

La Fondation Radio donnera 25,100$ d'aide

La Fondation Radio-Saint-Boniface a autorisé le versement de 25,100$ de contributions à sept organismes et 12 individus pour l'exercice dernier, lors d'une récente réunion. Cette année encore, c'est la société éditrice de La LIBERTÉ, Presse-Ouest, qui a reçu la part du lion.

Et cela se comprend. Depuis les débuts de la Fondation en 1973, à la suite de la vente du poste de radio CKSB à la Société Radio-Canada, La LIBERTÉ a été le principal bénéficiaire de la distribution des intérêts sur les 300,000$ placés en fiducie. Selon la déclaration de la Fondation encore cette année: "Le Comité reconnaît l'importance d'un journal francophone au Manitoba et le fait qu'il ne faut pas laisser tomber le seul journal hebdomadaire..."

Une somme de 12,000$ a donc été octroyée à La LIBERTÉ cette année, comparativement à 15,000$ l'an dernier. Mais ce n'est pas tout: la Fondation Radio s'est engagée à verser la somme totale de 24,000$ au journal sur trois ans pour l'achat de l'outillage de base dans la production d'un journal: une photocomposeuse ("word processor") sophistiquée, avec écran.

Cet achat a permis à l'entreprise de produire l'hebdo plus efficacement et d'entreprendre un certain volume de travail commercial de façon à assurer une certaine stabilité des revenus.

En novembre prochain

Les officiers de la Fondation, présidée par Louis Bernardin de Sainte-Anne-des-Chênes, ont également ouvert la porte à l'acceptation de nouveaux projets de Presse-Ouest qui s'ajouteraient à l'aide déjà consentie pour les deux prochaines années.

Ont également obtenu des contributions de la Fondation Radio-Saint-Boniface, Roger Léveillé, (500$ pour une oeuvre littéraire), André Fauchon (500$ pour la publication d'une étude), Denis Fortier (1000$ pour ses études en Médecine), Marc Tétrault (500$ pour ses études en design vestimentaire), Raymonde Gagné-Fréchette (500$ pour ses études en administration), Antoine Fréchette (1000$ pour des études en Droit), Noëlla Pelletier (1000$ pour la publication d'un livre), Raymond Piché (1000$ pour des études en Droit), Daniel Mathieu (1000$ pour des études en Droit), Ronald Léger (400$ pour un stage d'études), Guy Smith (1000$ pour des études en Droit), Yvonne Lagassé (300$ pour la publication d'un conte pour enfants).



Dans la photo, le président de la Fondation, Louis Bernardin, remet une enveloppe précieuse à Maurice Péloquin, le président de Presse-Ouest.

Outre La LIBERTÉ, les groupes suivants ont obtenu de l'aide financière de la Fondation: le Comité du livre du Centenaire de La Broquerie (1000$), la Ligue féminine catholique (1200$ pour la publication de témoignages), le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (1000$ pour des travaux d'archives), les Guides catholiques du Canada (500$ pour un projet de formation), le Séminaire de Saint-Boniface (500$ pour un projet de recherche), et l'Association des Scouts du Canada, district de la Rivière Rouge (pour un cours en plein air).

Le prochain exercice de la Fondation (on en tient deux par an en principe) se termine en novembre prochain.

J.P.D.

ERRATUM

La gagnante du Concours "Coup de pouce" de La LIBERTÉ, Ida Sylvestre, a bel et bien reçu ses billets d'avion du représentant de l'agence de voyage D'eschambault, mais encore plus directement, comme on l'a vu dans la photo de la semaine dernière, de M. Léo Provost de la compagnie CP Air. Nos excuses.